



ANALYSE SOCIALE POUR LES PROJETS D'INVESTISSEMENT AGRICOLE ET RURAL

GUIDE DU GESTIONNAIRE



**Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture**

Photographie en page de couverture:
©FAO/Turi Fileccia

ANALYSE SOCIALE POUR LES PROJETS D'INVESTISSEMENT AGRICOLE ET RURAL

GUIDE DU GESTIONNAIRE



**Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture**

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

© FAO, 2014

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	7
SIGLES ET ACRONYMES.....	8
1. INTRODUCTION.....	9
Applications pour les investissements dans l'agriculture et le développement rural	9
Comment utiliser ces guides	10
2. PORTÉE ET AVANTAGES DE L'ANALYSE SOCIALE	11
Portée.....	11
Avantages.....	12
Approche conceptuelle	14
3. COMMENT LES ORGANISMES INTERNATIONAUX UTILISENT L'ANALYSE SOCIALE	19
Portée et caractère obligatoire ou non	19
Intégration au cycle de programmation de l'organisme	21
Liens avec les autres études.....	26
Responsabilités en matière d'analyse sociale.....	26
Sources de financement.....	26
4. L'ANALYSE SOCIALE DANS LES DIFFÉRENTES APPROCHES DU DÉVELOPPEMENT	29
Les différentes approches du développement.....	29
Projets d'investissement dans l'agriculture menés par les gouvernements et les donateurs.....	30
Programmes et projets agricoles induits par la demande	31
Approches sectorielles dans l'agriculture	32
Soutien budgétaire au secteur agricole.....	33
Prêt agricole basé sur les politiques	34
Résumé des résultats ventilés par approche de développement	35
5. RÔLE DE L'ANALYSE SOCIALE DANS LE CYCLE DU PROGRAMME	37
Activités en amont.....	37
Identification	39
Conception.....	39
Examen préalable.....	39
Approbation par les organes directeurs.....	40
Mise en œuvre	40
Évaluation.....	41

6. ASPECTS DE L'ANALYSE SOCIALE LIÉS À LA GESTION	43
Compétences du spécialiste en sciences sociales	43
Rôle du spécialiste en sciences sociales.....	44
Responsabilités	45
Ressources	47
Étapes suivantes	49
ANNEXE 1: APPLICATIONS DE L'ANALYSE SOCIALE	51
ANNEXE 2: DONNÉES COMPARATIVES VENTILÉES PAR ORGANISME	57
ANNEXE 3: LIENS VENTILÉS PAR ORGANISME	63

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1: Portée du développement agricole et rural.....	11
Encadré 2: Portée de l'analyse sociale.....	12
Encadré 3: Applications de l'analyse sociale.....	12
Encadré 4: Principaux résultats de l'analyse sociale sur le plan des processus	13
Encadré 5: L'inclusion sociale.....	16
Encadré 6: Autonomisation.....	16
Encadré 7: Les principaux concepts liés à la question du genre	17
Encadré 8: Processus de sélection sociale	22
Encadré 9: Résultats du processus de sélection sociale.....	24
Encadré 10: Réponses en matière de politiques de protection.....	24
Encadré 11: Degrés d'intégration de l'analyse sociale par les équipes de conception du projet....	25
Encadré 12: Travailler ensemble.....	29
Encadré 13: Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine	30
Encadré 14: Informer les parties prenantes.....	32
Encadré 15: Surmonter les défis soulevés par les problèmes sociaux dans le cadre des approches sectorielles.....	32
Encadré 16: Ciblage des paramètres favorisant l'inclusion	33
Encadré 17: Analyse sociale du soutien budgétaire.....	34
Encadré 18: Analyse sociale en amont.....	37
Encadré 19: Retour d'informations sur le processus de mise en œuvre.....	41
Encadré 20: Produits du spécialiste en sciences sociales au sein de l'équipe de conception	46
Encadré 21: Avantages du travail d'équipe interdisciplinaire	48

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Mandats sectoriels des organismes et approches de l'analyse sociale	20
Tableau 2: Mesures de protection intéressant le secteur agricole.....	23
Tableau 3: Résultats attendus et indicateurs de l'analyse sociale ventilés par approche de développement	35
Tableau 4: Qui fait quoi?	43
Tableau 1A: Secteurs productifs	51
Tableau 1B: Services agricoles.....	53
Tableau 1C: Développement rural	54
Tableau 1D: Aide d'urgence	55
Tableau 1E: Nouvelles initiatives	55
Tableau 2A: Portée et caractère obligatoire de l'analyse sociale	57
Tableau 2B: Contribution de l'analyse sociale au cycle de programmation des organismes.....	58
Tableau 2C: Liens entre l'analyse sociale et d'autres études	60
Tableau 2D: Responsabilité pour l'analyse sociale	61
Tableau 2E: Sources des fonds ventilées par organisme de financement	62

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Approche conceptuelle de l'analyse sociale	15
Figure 2: Analyse sociale dans le cycle du programme	38

REMERCIEMENTS

Les trois guides de la série **Analyse sociale pour les projets d'investissement agricole et rural** ont bénéficié de la participation de nombreux collaborateurs au sein et en dehors de la Division du Centre d'investissement de la FAO (TCI). L'initiative a été menée, pilotée et coordonnée par Mme Ida Christensen (sociologue rurale TCI) qui, avec Mme Pamela Pozarny (sociologue rurale TCI), a révisé les versions successives et fourni nombre de données techniques. L'auteur principal, Mme Clare Bishop-Sambrook (économiste agricole/spécialiste en matière de genre et de ciblage) a mis au point la version définitive des trois guides sur la base des ébauches préparées par Mme Alice Carloni (ancienne sociologue rurale principale TCI).

Nombreux sont les membres du personnel TCI qui ont apporté leur contribution aux divers stades de leur préparation, de l'identification des besoins à la mise en page définitive. Les premières ébauches ont bénéficié des commentaires constructifs des collègues du TCI: M. David Colbert (fonctionnaire principal, environnement), Mme Ilona de Borhegyi (chargée de l'information sur les investissements), M. Random Dubois (fonctionnaire principal, environnement), M. Guy Evers, (Directeur adjoint), M. Deep Ford (économiste principal), M. Claudio Gregorio (chef, service Proche-Orient, Afrique du Nord, Europe, Asie centrale et Asie du Sud), M. Jim Hancock (chargé de la gestion des ressources naturelles), M. Selim Mohor (ancien chef, service Amérique latine et Caraïbes), M. Thomas Muenzel (économiste principal), et M. Frits Ohler (fonctionnaire agricole principal). On doit en outre au regretté M. Estanislao Gacitúa-Marió, spécialiste en développement social en chef, équipe chargée des politiques et de l'analyse sociale à la Banque mondiale, et à M. Sonomi Tanaka, spécialiste en développement social en chef au Département du développement durable de la BASD, de nous avoir communiqué les points de vue précieux de deux des plus proches partenaires de la FAO, la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement (BASD).

La dernière mouture a été confiée à une équipe interdisciplinaire et interrégionale du TCI qui a veillé à en améliorer la qualité sur le plan technique, composée de: Mme Astrid Agostini (économiste), M. Yoshiko Ishihara (sociologue rural), Mme Alberta Mascaretti (chef du service Afrique), M. Hermann Pfeiffer (fonctionnaire agricole principal) et M. Garry Smith (conseiller principal). Leurs contributions ont été particulièrement utiles. Enfin, la Direction de la Division du Centre d'investissement a généreusement fourni le soutien financier et institutionnel indispensable à la préparation de ces guides.

SIGLES ET ACRONYMES

AIPS	Analyse des impacts sur la pauvreté et le social
BAfD	Banque africaine de développement
BAsD	Banque asiatique de développement
BID	Banque interaméricaine de développement
COSOP	Exposé des options et stratégies d'intervention
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
LIL	Prêt au développement des connaissances et de l'innovation
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONU	Organisation des Nations Unies
PAM	Programme alimentaire mondial
PDDAA	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
VAM	Cartographie et analyse de la vulnérabilité
VIH/SIDA	Virus de l'immunodéficience humaine/Syndrome d'immunodéficience acquise

1. INTRODUCTION

Les organismes internationaux de financement et les gouvernements emprunteurs se sont engagés, dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), à promouvoir des investissements en matière de nutrition, de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté spécifiquement axés sur les catégories les plus pauvres de la population. La plupart ont également pris des engagements en matière d'objectifs de développement social concernant en particulier le développement équitable, l'égalité entre les sexes, la protection sociale et la paix.

Étant donné que la grande majorité des populations pauvres vivent et travaillent dans des zones rurales, les investissements dans l'agriculture et le développement agricole peuvent apporter une contribution significative à la réalisation de ces objectifs. Toutefois, contrairement à l'idée généralement admise selon laquelle tout investissement visant à promouvoir la croissance du secteur agricole a nécessairement pour effet de réduire la pauvreté, l'expérience montre que des investissements non ciblés visant à accroître la production agricole ne contribuent guère à améliorer la situation des pauvres.

L'analyse sociale est un outil qui permet de concevoir et de mettre en œuvre des politiques, des réformes institutionnelles et des projets et programmes d'investissement spécifiquement axés sur les pauvres. Elle permet une meilleure compréhension des complexités de la diversité sociale, des sexes, des spécificités et des différentes dimensions de la pauvreté (faibles revenus, manque d'actifs, vulnérabilité, exclusion, impuissance, impossibilité de faire entendre sa voix et incapacité de résister aux chocs, notamment). La perspective de l'analyse sociale permet au responsable de la planification et au praticien de placer le facteur humain – parties prenantes, groupes cibles, bénéficiaires visés ou autres personnes affectées – au centre même des interventions de développement.

Applications pour les investissements dans l'agriculture et le développement rural

Bien qu'il existe de nombreux manuels et guides de l'utilisateur en matière d'analyse sociale, rares sont ceux qui traitent de son application pour les investissements dans l'agriculture et le développement rural. Pour combler cette lacune, la Division du Centre d'investissement de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a élaboré trois guides complémentaires dans le cadre d'une série intitulée « L'analyse sociale pour les projets d'investissement dans l'agriculture et le développement rural ». Le Centre d'investissement reconnaît que le travail de conception, de supervision, de soutien et d'évaluation inhérent aux programmes et projets d'investissement dans l'agriculture et le développement rural sera plus pertinent, efficace et durable s'il repose sur une bonne compréhension des priorités de développement des personnes, de leur moyens d'existence et de leur environnement socioéconomique.

Les trois guides fournissent des instructions sur la façon d'appliquer l'analyse sociale aux programmes et projets d'investissement dans l'agriculture et le développement rural. Ils préconisent notamment que :

- Les investissements dans l'agriculture soient d'emblée conçus dans une perspective proactive qui mette les individus au centre de la réflexion et se soucie de leur inclusion sociale, dès les premières étapes de la programmation et du cycle du projet;
- L'analyse sociale renforce la capacité des investissements dans l'agriculture de réduire la pauvreté rurale et de promouvoir l'inclusion sociale, une plus grande équité entre les sexes et un développement durable;
- Une approche interdisciplinaire holistique de l'analyse sociale s'impose pour une bonne prise en compte des rapports entre les questions sociales et les aspects techniques, institutionnels et économiques de la conception du projet et pour veiller à ce que les objectifs d'ensemble du programme incorporent les aspects pertinents de l'environnement socioéconomique et culturel;

- L'analyse sociale présente un intérêt général, elle doit s'appliquer à toutes les activités de programme et ne pas rester le sujet de préoccupation des seuls spécialistes en sciences sociales;
- Les experts en sciences sociales répercutent les priorités des bénéficiaires visés et des autres parties prenantes dans les négociations avec les gouvernements et les donateurs concernant les investissements dans l'agriculture;
- Le processus de l'analyse sociale contribue à renforcer l'appropriation par la communauté locale des programmes d'investissement et la compréhension mutuelle entre les organismes de financement, le gouvernement et les bénéficiaires visés tout en renforçant la capacité de mise en œuvre des acteurs au niveau local; et
- L'analyse sociale puisse s'appliquer à tous les stades du cycle des projets de programmation et à tous les types d'investissement dans l'agriculture.

Comment utiliser ces guides

Ces guides poursuivent deux grands objectifs:

- sensibiliser les gestionnaires au rôle de l'analyse sociale dans le contexte de l'agriculture et du développement rural et fournir des conseils sur la façon d'incorporer l'analyse sociale dans le travail ordinaire de la mission; et
- doter les responsables de l'analyse sociale d'un cadre conceptuel, d'outils et de listes récapitulatives pour la conduite du travail sur le terrain et l'élaboration d'activités de projets sur la base des résultats obtenus.

Le **Guide du gestionnaire** vise à répondre aux besoins des gestionnaires de projet et des chefs d'équipe. Sont décrits dans le guide:

- les principaux paramètres de l'analyse sociale dans le contexte des investissements dans l'agriculture et le développement rural et l'approche conceptuelle qui sous-tend les trois guides (section 2);
- l'emploi de l'analyse sociale dans trois perspectives intéressant respectivement:
 - les organismes internationaux (section 3);
 - les approches du développement (section 4); et
 - le cycle du programme (section 5);
- les aspects de la conduite de l'analyse sociale concernant le gestionnaire - tels que le recrutement, les rôles et responsabilités (section 6).

Le **Guide du praticien** traite en profondeur des questions du « pourquoi » et du « quoi » sur la base de l'approche conceptuelle présentée dans le Guide du gestionnaire. Sont décrits dans le guide:

- le cadre des moyens d'existence durable permettant de comprendre la dynamique de la pauvreté et des moyens d'existence ruraux, la diversité sociale et la problématique homme-femme dans le contexte de l'agriculture et du développement rural (section 2);
- les principaux points d'entrée pour la réalisation d'une analyse sociale (section 3);
- l'éventail des éléments à prendre en compte dans la conception du projet (section 4);
- la façon dont les conclusions et recommandations sont résumées dans un document technique et les matrices de synthèse (section 5); et
- les outils permettant de suivre les aspects sociaux du développement (section 6).

Le **Guide de terrain** fournit des conseils pratiques sur les aspects de l'analyse sociale liés au travail sur le terrain, sur la base du cadre d'examen des moyens d'existence ruraux présenté dans le Guide du praticien. Il passe en revue:

- les aspects pratiques de l'intégration de l'analyse sociale dans le travail des missions (section 2);
- les activités de collecte des données et les listes récapitulatives pour le travail au niveau national, régional et du district, dans le cadre des discussions communautaires, des groupes de réflexions et des entretiens individuels auprès des ménages (sections 3 à 7); et
- les outils participatifs se prêtant au travail de terrain en matière d'analyse sociale (section 8).

2. PORTÉE ET AVANTAGES DE L'ANALYSE SOCIALE

Cette section décrit les objectifs et la portée de l'analyse sociale ainsi que les principaux avantages découlant de son intégration dans les activités de programme. Elle examine aussi le cadre conceptuel et s'attache à montrer par quelles voies l'analyse sociale intégrée à la conception des projets peut contribuer à réduire la pauvreté rurale.

Portée

L'analyse sociale, apparue dans les années 1980 dans les programmes des grandes banques multilatérales d'investissement, se présente de prime abord comme un outil permettant de distinguer les interventions de développement en fonction de leur impact négatif potentiel sur des groupes vulnérables spécifiques. Les approches ayant évolué, l'analyse sociale poursuit aujourd'hui deux objectifs principaux:

- faire en sorte que les interventions de développement soient axées sur les besoins des personnes, favorisent l'insertion sociale, soient équitables et viables en s'assurant une prise directe avec les contextes locaux, la culture et les moyens d'existence; et
- protéger les intérêts des membres les plus faibles de la population.

L'analyse sociale est un outil essentiel pour améliorer la capacité de croissance agricole et ainsi aider à réduire la pauvreté, en faisant en sorte que les investissements agricoles (voir Encadré 1) atteignent les pauvres et les aident à développer leurs avoirs et leur résilience aux chocs. Les investissements directs au profit des ruraux pauvres – pour leur permettre de renforcer leurs revenus, leurs avoirs, leurs capacités, leur possibilité de se faire entendre et de gagner en autonomie – sont indispensables pour assurer une croissance économique équitable et durable.

Encadré 1: Portée du développement agricole et rural

Le développement agricole est basé sur les activités; il comprend les investissements dans la terre et l'eau, les cultures, l'élevage, l'exploitation des forêts, la pêche, la gestion des ressources naturelles, le commerce de denrées et l'emploi agricole.

Le développement rural est plus large que le développement agricole – il a une base territoriale. Le développement rural comprend aussi les infrastructures, les services sociaux et économiques ruraux, la finance rurale et les activités rurales non agricoles.

L'analyse sociale peut porter sur une grande variété de sujets, énumérés à l'Encadré 2.

Encadré 2: Portée de l'analyse sociale

- Analyse des conditions socioéconomiques actuelles, des moyens d'existence et des vulnérabilités ruraux
- Analyse des normes et croyances culturelles
- Analyse de genre
- Analyse des institutions
- Analyse des parties prenantes
- Examen social
- Application des politiques de protection sociale
- Analyse des impacts socioéconomiques des réformes politiques
- Identification des groupes cibles et des mécanismes de ciblage
- Élaboration de contributions sur la base de l'analyse sociale, de l'intégration de la parité hommes-femmes et des processus participatifs
- Suivi axé sur la parité hommes-femmes et la pauvreté
- Évaluation des impacts sociaux

L'analyse sociale peut s'appliquer à n'importe quel secteur, sous-secteur, type d'intervention de développement ou instrument de financement, allant de la réforme politique aux programmes d'investissement ou d'assistance technique, dans un contexte urbain comme rural (voir Encadré 3). Elle est menée par des sociologues, des anthropologues et des spécialistes en matière de parité hommes-femmes et de moyens d'existence aux divers stades de la programmation et du cycle de projet de l'organisme. Toutefois, l'analyse sociale étant multidisciplinaire par nature, elle doit s'appliquer à toutes les activités de programme et ne pas rester le sujet de préoccupation des seuls spécialistes en sciences sociales.

Encadré 3: Applications de l'analyse sociale

L'analyse sociale est utile dans une grande variété de contextes de développement rural. Les tableaux de l'Annexe 1 fournissent des exemples d'application d'analyse sociale dans:

- les activités productives locales (Tableau 1A);
- les investissements visant à améliorer la portée et la qualité des services agricoles et de la finance rurale (Tableau 1B);
- le développement rural et la gouvernance (Tableau 1C);
- l'aide d'urgence (Tableau 1D); et
- les nouvelles initiatives, concernant par exemple les fluctuations des prix alimentaires et le changement climatique (Tableau 1E).

Avantages

Les résultats de l'analyse sociale permettent d'affiner l'orientation stratégique du projet dès la phase de conception et de mise en œuvre. Ils se traduisent par:

- une conception de l'investissement agricole plus proactive, davantage centrée sur les individus et soucieuse de leur inclusion sociale, dès les premières étapes de la programmation et du cycle de projet;
- une plus grande pertinence et efficacité socioéconomique des interventions proposées;
- une plus grande efficacité du ciblage;

- un renforcement des processus de planification participatifs de la communauté jusqu'au système de planification officiel en passant par les organisations locales;
- une plus grande capacité des groupes sociaux désavantagés de se faire entendre et de peser sur les décisions au niveau de la planification du projet; et
- une appropriation locale du projet renforcée à tous les niveaux.

De façon générale, ces résultats renforcent la capacité des investissements dans l'agriculture de réduire la pauvreté rurale et de promouvoir l'inclusion sociale, une plus grande équité entre les sexes et un développement durable.

En plus de son impact sur la conception du projet, l'analyse sociale favorise, grâce à ses modalités de déploiement, l'ancrage local et le consensus entre les organismes de financement, le gouvernement et les bénéficiaires visés autour d'une stratégie de projet donnée, tout en renforçant la capacité des acteurs locaux de la mettre en œuvre. On trouvera à l'Encadré 4 une description des principaux résultats de l'analyse sociale sur le plan des processus.

Encadré 4: Principaux résultats de l'analyse sociale sur le plan des processus

- **Un rôle d'intermédiaire honnête:** L'expert en sciences sociales fait entendre la voix des bénéficiaires visés et des autres parties prenantes dans les négociations avec les gouvernements et les donateurs concernant les investissements dans l'agriculture, en se faisant le porte-parole de leurs priorités et préoccupations.
- **La consultation des parties prenantes:** Toutes les parties prenantes doivent être associées au processus de conception pour renforcer leur appropriation du projet et s'assurer que les points de vue et opinions de tous les groupes de la population sont entendus.
- **Une plus grande capacité des partenaires locaux à entreprendre l'analyse sociale et des moyens d'existence:** Les spécialistes en sciences sociales qui travaillent en soutien des équipes gouvernementales doivent chercher à renforcer la capacité de leurs partenaires locaux à entreprendre des analyses sociales et des moyens d'existence.
- **Une compréhension interdisciplinaire des rapports existant entre les questions sociales et les autres questions liées à la conception du projet:** Quand le travail de diagnostic est entrepris conjointement par les membres de l'équipe de préparation de projet (composée, par exemple, d'agronomes, de spécialistes de l'élevage, d'ingénieurs en irrigation et d'économistes), il existe un réel potentiel d'apprentissage interdisciplinaire. Les membres de l'équipe comprennent comment les questions sociales se rattachent aux questions techniques, institutionnelles, économiques et sanitaires. Quand les principaux membres de la future équipe chargée de la mise en œuvre peuvent participer aux études de diagnostic, les résultats sont encore meilleurs.
- **Une utilisation accrue de l'approche participative:** Le spécialiste en sciences sociales guide et soutient l'équipe technique dans l'utilisation des approches participatives pertinentes.
- **La participation du gouvernement:** Au stade de la conception du projet, il est impératif de s'assurer que le gouvernement et les organismes en charge de la mise en œuvre comprennent clairement et assimilent la nature des groupes cibles, les mesures ciblant la pauvreté, la parité hommes-femmes et les aspects sociaux de la conception du projet.
- **Créer des liens entre les personnes:** Le principal résultat obtenu au travers du processus de formulation en général, y compris dans le cas de l'analyse sociale, consiste à « faire bouger les choses de l'intérieur » en mettant en contact la future unité de gestion du programme avec les entités extérieures capables de faciliter la mise en œuvre sous plusieurs aspects.

Approche conceptuelle

On trouvera à la Figure 1 une illustration de la façon dont l'analyse sociale contribue à la réduction de la pauvreté.

Les principaux composants de l'analyse sociale apparaissent dans la partie inférieure du schéma. L'analyse sociale contribue au processus de développement en abordant le contexte socioéconomique sous l'angle des dynamiques des moyens d'existence ruraux actuels et de leurs vulnérabilités, des rôles et relations en matière de parité hommes-femmes, des politiques et institutions, des normes culturelles et croyances, des parties prenantes et des défis spécifiques auxquels sont confrontés les groupes vulnérables et défavorisés.

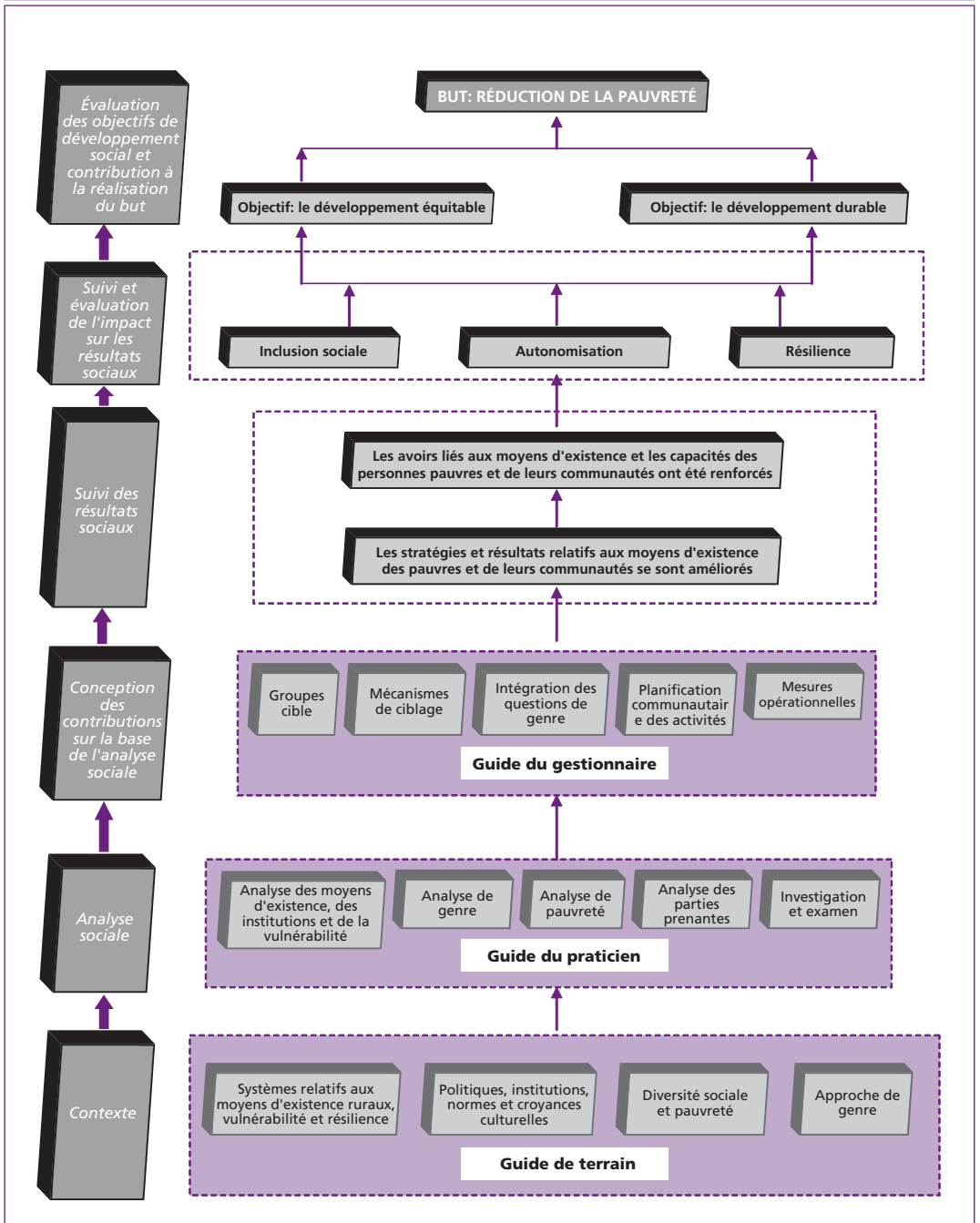
L'analyse sociale débouche ainsi sur la prise en compte, au stade de la conception du projet, des paramètres concernant l'identification des groupes cibles et des mécanismes de ciblage, des occasions d'intégrer la problématique de genre, des approches participatives, des mécanismes de protection (au besoin) et des mesures opérationnelles visant à assurer une participation des pauvres et assure l'équité entre les sexes dans les activités planifiées et les avantages qui en découlent.

L'un des objectifs est de renforcer les avoirs liés aux moyens d'existence, les capacités des pauvres et de leurs communautés et d'améliorer leurs stratégies de survie ainsi que les résultats obtenus. Le suivi, l'évaluation de l'impact et l'évaluation des aspects sociaux de la mise en œuvre du projet aident à maintenir les activités de développement dans la bonne direction. Ces activités servent d'interface entre la conception de projet et les résultats, d'une part, et la réalisation des buts et objectifs de développement, de l'autre.

La réalisation de l'objectif final de réduction de la pauvreté passe par un développement à la fois équitable et durable. Ces deux objectifs sont exposés de manière plus détaillée ci-dessous.

Les questions du « quoi et pourquoi » sont traitées de façon approfondie dans le Guide du praticien tandis que les aspects pratiques sur la façon de mener le travail de terrain pour l'analyse sociale sont présentés dans le Guide de terrain.

Figure 1: Approche conceptuelle de l'analyse sociale



Un développement équitable

Le développement équitable est essentiel pour réduire le nombre de personnes vivant dans la pauvreté – la croissance économique seule ne permet pas nécessairement d'atteindre cet objectif. Un développement équitable passe nécessairement par une large inclusion sociale et l'autonomisation des populations pauvres et défavorisées. L'inclusion sociale leur donne un meilleur accès à l'éducation de base, aux services de santé, à l'eau potable, aux routes, aux intrants agricoles, aux conseils et aux marchés (voir Encadré 5). L'autonomisation permet aux femmes et aux hommes pauvres et socialement défavorisés de renforcer leurs avoirs et leurs capacités, notamment pour se faire entendre et participer à la prise de décision (voir Encadré 6). Parmi les moyens d'améliorer l'inclusion sociale et l'autonomisation, on peut citer: les politiques favorisant les pauvres et les réformes institutionnelles, l'investissement dans le capital humain et social, la protection sociale et l'investissement direct dans les avoirs liés aux moyens d'existence possédés et contrôlés par les pauvres et les autres groupes défavorisés.

Encadré 5: L'inclusion sociale

L'inclusion sociale vise à permettre aux personnes pauvres et défavorisées d'avoir accès aux infrastructures publiques, aux services et aux opportunités en principe accessibles à tous, mais dont ils ne peuvent bénéficier à l'heure actuelle. Parmi les facteurs d'inclusion sociale rurale, on peut mentionner:

- un meilleur accès aux terres, à l'eau, aux ressources naturelles, aux intrants de production abordables et une meilleure utilisation de tous ces facteurs;
- un meilleur accès à des conseils techniques pertinents; et
- un meilleur accès à l'énergie, aux transports, aux communications et aux marchés et une meilleure utilisation de tous ces facteurs.

Encadré 6: Autonomisation

Les projets agricoles qui investissent exclusivement dans des avoirs naturels, physiques et économiques sans développer les acquis humains et sociaux permettant aux communautés et aux ménages de gérer et entretenir les ressources, ont tendance à avoir un impact moins durable sur la réduction de la pauvreté que ceux qui prennent en compte tous les aspects de la mise en valeur des actifs. Parmi les facteurs d'autonomisation, on mentionnera:

- le renforcement des aptitudes techniques et de gestion des petits producteurs;
- le renforcement des organisations rurales de citoyens;
- la prestation de services ruraux centrés sur le client et induits par la demande;
- la participation accrue des personnes à la prise de décisions décentralisées sur l'investissement public dans l'infrastructure rurale, la recherche agricole et les services de vulgarisation et services sociaux.

L'égalité entre les sexes est une composante essentielle du développement équitable (voir Encadré 7). Elle passe par l'équité entre les sexes (la recherche de l'impartialité et de la justice) et l'autonomisation des deux sexes (ce qui consiste en accroître la capacité des femmes et des hommes à contrôler leur vie). L'intégration des questions de genre permet aux femmes et aux hommes de bénéficier des mêmes opportunités ou chances dans leur vie en termes de:

- accès et contrôle sur les ressources y compris la terre, les ressources naturelles, le bétail et le produit de leur travail (sous forme de revenu, salaire ou autres types de rémunération);
- participation au débat et à la prise de décision dans le ménage et la communauté; et
- accès à l'éducation, aux services de santé, aux intrants et conseils techniques, aux transports, aux marchés et aux services publics.

Encadré 7: Les principaux concepts liés à la question du genre

L'égalité des sexes signifie que les femmes et les hommes jouissent de libertés, de conditions, de possibilités et de droits égaux dans l'accès et le contrôle des biens et des ressources ayant une valeur sociale et qu'ils bénéficient du même statut au sein d'une société. Cela ne signifie pas que les femmes et les hommes soient les mêmes, mais plutôt que leurs similarités et différences sont reconnues et valorisées de manière égale.

L'équité entre les sexes promeut l'impartialité et la justice dans la répartition des avantages et responsabilités entre femmes et hommes. Étant admis que les femmes et les hommes ont des besoins et pouvoirs différents, il s'agit de recenser ces différences et de prendre les mesures propres à corriger les déséquilibres entre les sexes. L'équité peut être considérée comme un moyen alors que l'égalité est une fin. L'équité mène à l'égalité.

L'autonomisation des sexes se réfère au processus visant à accroître les possibilités offertes à l'individu d'avoir le contrôle sur sa propre vie. L'autonomisation des femmes ou des hommes passe par le renforcement de leur pouvoir de décision ainsi que de la possibilité de faire entendre leur voix, de décider des questions à débattre, de négocier et de mettre en question les coutumes du passé.

L'intégration des questions de genre fait référence au processus consistant à s'assurer que les femmes et les hommes ont un accès et un contrôle égal des ressources, produits du développement et sur la prise de décision à toutes les étapes des processus, projets, programmes ou politiques de développement.

Développement durable

Le développement durable dépend de la résilience, c'est-à-dire de la capacité des ménages et des communautés de résister aux tensions et aux chocs et de s'en remettre.

La réduction et la gestion des risques dans le secteur rural améliorent la capacité à prévoir et à anticiper les catastrophes naturelles (telles que les sécheresses, inondations et le changement climatique), les conflits et chocs économiques (par ex. les variations des prix relatifs des matériaux et produits agricoles) et les modifications dans la disponibilité des denrées alimentaires, à y résister et à s'en remettre. L'intégration de l'analyse sociale à la conception des projets permet d'améliorer la gestion et la réduction des risques en veillant à ce que les interventions de développement:

- améliorent la capacité des États et communautés à prévoir, éviter et gérer les risques;
- améliorent la résilience des pauvres et des quasi-pauvres face aux risques;
- renforcent la capacité des pauvres à résister aux chocs externes et à s'en remettre, au lieu de s'enfoncer dans la pauvreté; et
- réduisent le risque que les investissements agricoles provoquent involontairement des tensions ou des conflits sociaux ou nuisent à des groupes pauvres et vulnérables et réduisent par conséquent le risque que l'organisme soit exposé aux critiques et reçoive une mauvaise presse.

L'intégration de l'analyse sociale à la conception du projet accroît la probabilité que les avantages directs des interventions perdurent au-delà de la fin du programme ou du projet. Les activités visent notamment à:

- s'assurer que les partenaires et les bénéficiaires ciblés participent à la formulation et à la mise en œuvre du programme afin que les priorités d'investissement identifiées répondent aux besoins locaux;
- encourager l'appropriation des infrastructures et des services publics au sein des districts et des communautés qui les utilisent;
- impliquer les communautés locales dans le fonctionnement et l'entretien des actifs créés ou améliorés au moyen des interventions de l'organisme assurant le financement; et
- améliorer la probabilité que l'infrastructure, les services ou les entreprises soutenus par le projet puissent résister aux chocs économiques et environnementaux et s'en remettre.

3. COMMENT LES ORGANISMES INTERNATIONAUX UTILISENT L'ANALYSE SOCIALE

Cette section compare la façon dont l'analyse sociale est utilisée dans les six organismes internationaux principaux qui travaillent dans le développement agricole et rural et l'aide d'urgence: la Banque mondiale¹, la Banque asiatique de développement (BASD), la Banque africaine de développement (BAfD), le Fonds international de développement agricole (FIDA), la Banque interaméricaine de développement (BID) et le Programme alimentaire mondial (PAM). Le PAM est inclus même s'il ne finance pas de projets d'investissement agricole, en raison de la forte synergie entre l'aide humanitaire basée sur la nourriture qu'il fournit et les opérations d'urgence de la FAO. La FAO ne figure pas dans la liste parce qu'elle ne dispose pas de politique unifiée propre en matière d'analyse sociale et des moyens d'existence et parce que chaque unité recourt à des approches différentes.

On trouve également dans cette section un examen des mandats des organismes concernant l'analyse sociale, l'intégration de l'analyse sociale dans leur cycle de programmation et les sources de financement. L'Annexe 2 présente les données citées à l'appui sous forme de tableau tandis que les liens renvoyant aux ressources ventilées par organisme sont présentés à l'Annexe 3.

Portée et caractère obligatoire ou non

On peut ranger les différentes approches de l'analyse sociale adoptées par les six organismes internationaux en deux grandes catégories selon qu'elles s'accompagnent de politiques de protection sociale obligatoires ou non (Tableau 1). Quatre de ces organismes (la Banque mondiale, la BASD, la BAfD et la BID) ont tendance à utiliser l'analyse sociale de manière proactive afin de: (a) renforcer l'importance des secteurs sociaux dans leurs stratégies d'aide aux pays et dans le travail politique et analytique; et (b) adopter des politiques de protection sociale réactives visant à prévenir et atténuer les impacts négatifs potentiels des investissements en dehors des secteurs sociaux. Dans la pratique, pour l'application des politiques aux secteurs de l'agriculture et du développement rural, on a eu tendance à privilégier la protection sociale obligatoire au détriment du ciblage proactif non obligatoire de la pauvreté et des questions de genre (Annexe 2, Tableau 2A).

En général, l'examen social préliminaire est obligatoire pour toutes les catégories d'opération, tandis que l'analyse sociale approfondie ne l'est que pour deux d'entre elles: la catégorie A qui poursuit des objectifs sociaux explicites ou de réduction de la pauvreté; et la catégorie B qui déclenche au moins une politique de protection sociale.

Le FIDA et le PAM diffèrent davantage des autres organismes car ils cherchent avant tout à cibler leur assistance directement sur les personnes démunies et en situation d'insécurité alimentaire et n'ont pas de politiques de protection sociale. Leurs interventions en matière de développement agricole et rural se focalisent sur l'amélioration des actifs liés aux moyens d'existence des pauvres et le renforcement de leur capacité à résister aux chocs et à s'en remettre.

La politique de ciblage du FIDA nécessite que tous les exposés des options et stratégies d'intervention pour le pays et documents de conception de projet se fondent sur une analyse de genre et de la pauvreté. Le PAM

¹ La Banque mondiale utilise les expressions « analyse sociale » pour se référer au processus d'ensemble à toutes les étapes du cycle de programmation et du projet, « évaluation sociale » à propos de l'analyse sociale entreprise directement par le personnel et les consultants de développement social de la Banque et « étude sociale » pour indiquer une étude sociale approfondie entreprise pendant la préparation du projet sous la responsabilité du pays emprunteur.

exige une cartographie et l'analyse de la vulnérabilité (VAM) comme point de départ de tous les programmes de pays tandis que les conceptions de projet exigent soit une VAM soit une évaluation des besoins d'urgence, ainsi qu'un ciblage par sexe dans toutes ses opérations conformément à sa politique de genre.

Dans la plupart des organismes, il est formellement exigé que le programme final ou le document de projet présenté pour approbation aux organes directeurs comporte une analyse de genre, de pauvreté et/ou une analyse sociale sous une forme ou une autre.

Tableau 1: Mandats sectoriels des organismes et approches de l'analyse sociale

Les mandats et les groupes cibles	Banque mondiale	BAsD	BAfD	BID	FIDA	PAM
Portée du mandat de l'organisme	Multi sectoriel et inclus le secteur social	Multisectoriel et inclus le secteur social	Multisectoriel et inclus le secteur social	Multisectoriel et inclus le secteur social	Sectoriel: réduction de la pauvreté par l'agriculture	Aide humanitaire multisectorielle et sécurité alimentaire
Politiques de protection sociale obligatoires?	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non
• Acquisition de terres/réinstallation involontaire	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non
• Populations autochtones	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non
• Habitants des forêts	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
• Perte d'emplois	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non
Investissements directs dans le secteur social?	Oui	Oui	Oui	Oui	Non (seulement de manière périphérique)	Oui
• Éducation	Oui	Oui	Oui	Oui	Alphabétisation	Oui
• Santé	Oui	Oui	Oui	Oui	Projets du Fonds Belge de Survie	Oui
• Sensibilisation au VIH/SIDA	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
• Protection sociale	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
Politique en matière de ciblage des pauvres	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Tous les projets contribuent-ils à la réduction de la pauvreté?	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Tous les projets ciblent-ils directement les pauvres?	Non	Non	Non	Non	Oui; pauvres actifs dans les zones rurales	Oui; pauvres souffrant de la faim

Intégration au cycle de programmation de l'organisme

Tous les organismes recommandent l'utilisation de différents types d'analyse sociale tout au long de leur cycle de programmation, de la préparation des stratégies de pays jusqu'à l'évaluation (Annexe 2, Tableau 2B). Certaines de leurs caractéristiques sont examinées ci-dessous.

Stratégies de pays des organismes

Il existe un consensus sur le fait que les stratégies de pays des organismes doivent dériver de la stratégie nationale pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et des stratégies sectorielles pour l'agriculture et le développement rural. Les stratégies individuelles de pays pour les agences de l'Organisation des Nations Unies (ONU) s'alignent sur le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD).

Les organismes multisectoriels, comme la Banque mondiale et la BASD, ont intégré l'analyse sociale dans la formulation des stratégies de pays afin de souligner l'importance des secteurs de la santé, l'éducation et la protection sociale au regard des secteurs productifs. En ce qui concerne l'agriculture, on met l'accent sur l'augmentation de la productivité et la promotion des exportations ou le remplacement des importations agricoles, sans trop se soucier de réduire la pauvreté en intervenant sur l'agriculture et les moyens d'existence, ni d'associer les petits exploitants pauvres au processus.

Les plus petites agences comme le FIDA – et dans une moindre mesure le PAM – ont de plus en plus tendance à exiger l'utilisation de données secondaires provenant des DSRP et des évaluations de la pauvreté par le gouvernement et les autres organismes de financement pour les missions en matière de stratégie de pays. Toutefois, la consommation individuelle et les indicateurs sociaux ne suffisent pas à identifier les investissements stratégiques dans le secteur agricole. Les équipes de pays doivent mener leur propre analyse des modèles d'accès aux terres et aux avoirs liés aux moyens d'existence et de contrôle sur eux; sur cette base, elles pourront identifier les occasions stratégiques d'investissement pour leur organisme dans la réduction de la pauvreté rurale par l'agriculture.

Examen social

L'examen social consiste à passer rapidement en revue les propositions relatives à de nouveaux investissements potentiels afin d'identifier les questions sociales à aborder au stade de la conception et de la mise en œuvre (voir Encadré 8). Il ne porte pas seulement sur les mesures de protection sociale – dont le champ d'application est en fait très réduit – mais aussi sur d'autres types de question d'ordre social.

Encadré 8: Processus de sélection sociale

Mesures de protection sociale

- Est-il probable ou non que des mesures de protection s'imposent (voir Tableau 2 ci-dessous)?
 - réinstallation involontaire/acquisition de terres;
 - populations autochtones; et
 - autres (habitants de la forêt, perte d'emploi).
- Si cela est probable ou possible, que faut-il faire en termes d'analyse sociale et de conception de mécanismes de protection sociale?

Interventions ciblées

- L'opération comporte-t-elle un objectif de développement social explicite?
- Si oui, de quelles contributions supplémentaires a-t-elle besoin pour l'analyse sociale?

Prêts basés sur des politiques

- La réforme des politiques aura-t-elle un impact négatif sur certaines personnes du fait des changements dans l'accès aux services publics, l'emploi, les prix, les actifs ou les transferts et les impôts?
- Si oui, quelles études supplémentaires de politique sont nécessaires?

Autres impacts négatifs

- Même si le programme ou projet ne déclenche aucune politique de protection, est-il probable qu'il ait des impacts négatifs sur les ménages pauvres, les femmes, les jeunes ou les minorités ethniques?
- Si oui, comment en modifier la conception pour réduire ces impacts négatifs éventuels?

Ciblage social proactif

- Est-il possible d'améliorer le processus ascendant de planification du programme ou du projet, l'inclusivité sociale, le ciblage de la pauvreté ou par sexe ou l'autonomisation des agriculteurs?
- Si oui, comment ces questions peuvent-elles être abordées dans le processus de conception et de mise en œuvre du projet?

Tous les grands organismes multilatéraux actifs dans l'agriculture et le développement rural examinent les nouveaux investissements potentiels dès les toutes premières étapes du cycle de programmation pour voir s'ils cadrent avec leurs politiques et les priorités opérationnelles du pays. Par ailleurs, au sein des quatre organismes dotés de politiques de protection sociale (Banque mondiale, BAsD, BAfD et BID), chaque proposition d'investissement est examinée au moyen de l'analyse sociale pour déterminer si elle doit ou non s'accompagner de mesures de protection. Les projets s'accompagnant de politiques de protection sociale concernent notamment: l'achat de terres et la réinstallation involontaire, les populations autochtones, les personnes vivant des produits de la forêt, les travailleurs licenciés contre leur volonté et les services publics pour tous. La liste des questions de protection intéressant le secteur agricole est présenté au Tableau 2. Pour les agences comme le FIDA et le PAM, le but principal du processus de sélection sociale est le ciblage social proactif.

Tableau 2: Mesures de protection intéressant le secteur agricole

Type de projet ou activité	Questions de protection sociale
Irrigation	<ul style="list-style-type: none"> • Déplacements de populations hors de la zone inondée par le barrage; achats de terres; réinstallation involontaire et compensation pour les pertes de terres, de biens et de moyens d'existence • Sécurité du barrage • Perte d'opportunités d'emploi pour les ouvriers agricoles suite à des économies réalisées sur le travail agricole (il s'agit moins d'une question de protection sociale en tant que telle que d'un impact négatif potentiel)
Routes	<ul style="list-style-type: none"> • Déplacements de populations en raison du passage d'une route; achat de terres; compensation pour les pertes de terres et de propriétés • Augmentation des accidents de la route (impact négatif potentiel)
Restructuration/ privatisation agricole	<ul style="list-style-type: none"> • Licenciement de personnel agricole du fait de la restructuration du Ministère de l'agriculture et organismes para-étatiques; perte d'emploi pour les ouvriers des plantations • Toute activité impliquant l'achat de terres (de nouveaux bâtiments pour le Ministère de l'agriculture, construction de bureaux et de logements pour les agents de vulgarisation; construction de centres de formation)
Foresterie	<ul style="list-style-type: none"> • Achat de terres/droits au bail par des concessionnaires commerciaux; déplacement d'habitants de la forêt et d'autres personnes tributaires des forêts, de ses produits et sous-produits pour leurs subsistance • Réinstallation involontaire • Dépossession des personnes tributaires de la forêt de leurs droits fonciers coutumiers • Incidence sur les populations autochtones • Perte de moyens d'existence ou d'emplois liés à la forêt
Développement agricole/services agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Tout projet impliquant l'achat de terres, le déplacement de populations ou l'expropriation de propriétés • Tout projet susceptible d'affecter des populations autochtones • Tout projet impliquant le licenciement d'ouvriers
Gestion du bétail/ des parcours	<ul style="list-style-type: none"> • Tout projet impliquant l'achat de terres et la clôture de pâturages communs, susceptible de nuire aux utilisateurs coutumiers en limitant leur accès
Gestion/ préservation des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> • Tout projet impliquant l'achat de terres et la clôture de ressources de propriété commune (forêts, pâturages, étendues d'eau) susceptible de nuire aux utilisateurs coutumiers en limitant leur accès • Tout projet impliquant l'expulsion d'utilisateurs coutumiers de zones protégées • Tout projet affectant des populations autochtones habitant dans des zones protégées ou à proximité
Infrastructure sociale de la communauté	<ul style="list-style-type: none"> • Tout sous-projet communautaire impliquant l'achat de terres ou le déplacement de population (pour des routes, écoles, cliniques); compensation pour les pertes
Infrastructure économique de la communauté	<ul style="list-style-type: none"> • Tout sous-projet communautaire impliquant l'achat de terres, le déplacement de population ou la perte de biens (pour des routes, marchés, équipements pour la transformation, centres de formation)
Amortissement des investissements dans les services publics	<ul style="list-style-type: none"> • Impact probable des réformes sur le coût d'accès aux services publics comme la santé, l'éducation, l'irrigation, l'eau potable, les services vétérinaires pour les pauvres

Pour les projets impliquant une politique de protection ou poursuivant des objectifs explicites d'analyse sociale, le processus de sélection sociale initial est suivi d'une analyse sociale détaillée dont l'examen tiendra compte (voir Encadré 9).

Encadré 9: Résultats du processus de sélection sociale

- La classification de l'opération d'investissement future selon sa probabilité de déclencher des politiques de protection de l'organisme et ampleur de l'impact prévu sur les gens affectés;
- Une liste de questions à aborder et une liste des futures mesures de protection sociale exigées pour se conformer aux politiques de protection (quand une opération risque de déclencher les mesures de protection de l'organisme ou que le doute plane sur cette éventualité);
- Une liste des questions sociales devant être abordées et un relevé des enquêtes sociales plus détaillées à mener aux étapes suivantes du cycle de programmation et du projet (pour les opérations poursuivant des objectifs explicites de développement social);
- Une liste de questions sociales potentielles pouvant faire l'objet d'une considération ultérieure (volontaire) par l'équipe de conception (pour les opérations ne déclenchant pas de mesures de protection sociale et ne poursuivant pas d'objectif explicite de développement social).

Conception du projet

Tous les organismes intègrent les conclusions de l'analyse sociale dans la conception de projet dans une certaine mesure, principalement déterminée par l'existence de questions de protection sociale. Pour les projets comportant des questions de protection sociale reconnues, les documents de conception de projet doivent résumer les conclusions de l'évaluation sociale, répondre à chaque recommandation et joindre un résumé des projets d'ajustement social exigés (voir Encadré 10). L'organisme joue un rôle de surveillance et veille à ce que les conclusions et recommandations de l'évaluation sociale soient dûment prises en compte dans la conception du projet.

Encadré 10: Réponses en matière de politiques de protection

Les politiques de protection sociale visent à prévenir et atténuer les dommages injustifiés causés aux personnes et à leur environnement dans le processus de développement, à indemniser les gens affectés et à restaurer les moyens d'existence au moins à leur niveau précédent. Le type de réponse est déterminé par la nature du projet:

- **Projets conventionnels:** Les organismes exigent l'élaboration d'un plan satisfaisant de réinstallation ou de participation des populations autochtones.
- **Projets impulsés par la demande:** Les organismes exigent un cadre acceptable de réinstallation ou de participation des populations autochtones. Le cadre trace le schéma de l'élaboration en continu des plans spécifiques au site de réinstallation ou de participation des populations autochtones, au fur et à mesure que de nouveaux sites sont identifiés pendant la mise en œuvre du programme.

En revanche, pour les projets qui ne déclenchent pas de politiques de protection de l'organisme, l'application des conclusions de l'évaluation sociale est essentiellement volontaire. On laisse d'ordinaire au chef de mission ou au responsable de la tâche, conseillé par le spécialiste en sciences sociales, le soin de déterminer quelles conclusions de l'évaluation sociale et recommandations seront prises en compte dans la conception de projet. La plupart des organismes sont incapables de vérifier s'il est dûment tenu compte des conclusions et recommandations de l'évaluation sociale dans la conception de chaque projet. À l'exception du FIDA, qui réexamine tous les documents de conception de projet pour s'assurer qu'ils coïncident avec sa politique de ciblage mise en place en 2006 et fondée sur l'optimisation de l'inclusivité.

Quand l'application des conclusions de l'analyse sociale est facultative, le processus de conception en est d'autant plus influencé que le spécialiste en sciences sociales fait partie intégrante de l'équipe de conception (voir Encadré 11). Les avantages sont mutuels. Les contributions de l'analyse sociale ont plus de chances d'être pertinentes, pratiques et faciles à intégrer quand les membres de l'équipe de conception savent et comprennent comment les dimensions sociales s'articulent avec les dimensions techniques et institutionnelles.

De plus, l'équipe de conception, en interaction directe avec le spécialiste en sciences sociales, sera probablement plus attentive à ses suggestions que si elle n'avait qu'un rapport écrit à consulter.

Encadré 11: Degrés d'intégration de l'analyse sociale par les équipes de conception du projet

Élevé

- Au FIDA, l'analyse sociale, de pauvreté et de genre fait partie intégrante du processus de conception; le/ la responsable de l'analyse sociale fait généralement partie de l'équipe de conception et travaille en permanence avec le chef d'équipe, l'économiste et l'agronome sur le terrain pendant à peu près trois semaines.
- À la BID, des spécialistes du développement social, de l'environnement et de la protection font partie des équipes de projet pour tous les projets de la catégorie A et certains de la catégorie B.

Moyen

- À la BAfD, le spécialiste en sciences sociales est généralement membre de l'équipe de soutien technique à la préparation de projet, mais il mène son travail de terrain de manière indépendante.
- Au PAM, l'équipe de conception se base sur les résultats de la VAM, qui sont mis à jour régulièrement.

Limité

- À la Banque mondiale, l'évaluation sociale prend en général la forme d'un exercice à part, indépendant. Les membres réalisent leurs visites de terrain et leur analyse de façon autonome et communiquent par écrit leurs contributions au travail de conception sans être membres de l'équipe de conception de projet.
- À la BAfD, l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux constitue une activité indépendante du projet.

Mise en œuvre et suivi

D'un organisme à l'autre, l'importance accordée à l'analyse sociale, après le stade de la conception et de l'approbation par les organes directeurs, varie considérablement. Pendant la mise en œuvre du projet, les spécialistes en sciences sociales chargés du suivi des projets de la Banque mondiale, de la BASD, de la BAfD et de la BID ont tendance à se focaliser sur les plans sociaux d'atténuation de l'impact des projets qui déclenchent leurs politiques de protection sociale. La Banque mondiale et la BAfD prévoient également un suivi des résultats en matière de développement social pour les projets classés parmi les « interventions ciblant la pauvreté ». En dehors de ces cas, le suivi des résultats sociaux ne retient guère l'attention.

À l'inverse, au FIDA et au PAM, l'accent mis sur le ciblage social proactif au stade de la conception du projet est complété lors de la mise en œuvre par le caractère prioritaire accordé au suivi de son efficacité. Le FIDA exige que tous les projets effectuent un suivi des indicateurs des systèmes de gestion des résultats et de l'impact, qui prennent en compte les OMD et les objectifs fondamentaux du FIDA énoncés dans son cadre stratégique. Par ailleurs, sa politique de ciblage exige que l'efficacité de tous les projets soit évaluée en continu. Les bureaux de pays du PAM assurent un suivi des bénéficiaires pour les opérations et une analyse permanente de la vulnérabilité et de l'insécurité alimentaire reflétant les changements dans la production végétale et l'élevage et dans le pouvoir d'achat au sein des districts et des communautés visés.

Liens avec les autres études

Certains organismes considèrent l'analyse sociale comme un exercice indépendant tandis que d'autres la combinent avec l'évaluation environnementale ou avec l'analyse de pauvreté et/ou l'analyse de genre (Annexe 2, Tableau 2C). À la Banque mondiale, l'analyse sociale est d'ordinaire indépendante de l'analyse de pauvreté ou de genre, mais elle est souvent combinée à l'évaluation environnementale. À la BAsD, analyse sociale et analyse de pauvreté vont de pair. Au FIDA, l'analyse sociale va de pair avec les analyses de pauvreté et de genre. Au PAM, l'analyse sociale va de pair avec l'évaluation de vulnérabilité.

Au FIDA et au PAM, c'est au spécialiste en sciences sociales qu'incombe en principe la tâche de réaliser les analyses de pauvreté et de genre, ce qui n'est pas toujours le cas. Distinguer l'analyse sociale de l'analyse de pauvreté et de genre risque d'entraîner le gaspillage des ressources et une perte de cohésion.

Responsabilités en matière d'analyse sociale

Les responsabilités en matière d'analyse sociale varient selon les organismes et le stade du cycle de projet (Annexe 2, Tableau 2D). La Banque mondiale se distingue en ce qu'elle confie aux gouvernements emprunteurs la charge de réaliser une évaluation sociale détaillée lors de la préparation de projet. Elle conserve toutefois la responsabilité du processus de sélection sociale initial au stade de la conception, visant à déterminer si un projet est susceptible de déclencher des mesures de protection sociale et à évaluer la nécessité de procéder à une analyse sociale plus approfondie pendant la préparation du projet. Elle se réserve également la tâche d'appliquer l'analyse sociale au stade de l'examen préalable du projet, sur la base des conclusions de l'évaluation sociale faite par l'emprunteur.

Encore récemment, des organismes comme la BAsD et la BAfD ne faisaient pas de distinction claire entre les rôles de l'organisme et de l'emprunteur en ce qui concerne l'analyse sociale. Elles en prenaient d'ordinaire la responsabilité jusqu'à l'étape de l'approbation par les organes directeurs, mais récemment elles ont procédé à un transfert de responsabilités sur le modèle de la Banque mondiale.

Le FIDA a tendance à laisser plus de responsabilités au pays en ce qui concerne la préparation de projet, y compris dans les études de diagnostic dans le domaine socioéconomique et des moyens de subsistance. Les consultants du FIDA conçoivent les études de diagnostic participatives et le travail de terrain est confié à des consultants locaux sous contrat ou entrepris conjointement par les consultants du FIDA et les membres de l'équipe nationale. Aux yeux du FIDA, ce dernier procédé apparaît comme un moyen de promouvoir la compréhension mutuelle et le consensus sur la conception de projet avec ses futurs partenaires de mise en œuvre.

Les emprunteurs et, en particulier, les unités de gestion du programme d'exécution prennent en charge les activités d'analyse sociale pendant la mise en œuvre et le suivi, avec la contribution des spécialistes et des consultants des organismes pendant les missions de supervision et de soutien à la mise en œuvre, et assurent le respect des mesures de protection. La section 6 donne plus de détails sur les responsabilités en matière d'analyse sociale.

Sources de financement

La Banque mondiale, à la différence des autres organismes, attend de l'emprunteur qu'il prenne en charge le coût de l'évaluation sociale au stade de la préparation de projet (Annexe 2, Tableau 2E). Elle ne prend en charge que les activités menées par ses propres spécialistes et consultants en développement social, comme le processus de sélection sociale au stade de la conception de projet et l'évaluation sociale avant la présentation aux organes directeurs. Le coût de ces activités est couvert par un budget régional de soutien, au lieu du budget de préparation de projet. Les chefs d'équipe de projet aident parfois les

pays emprunteur à faible revenu à mobiliser des subventions pour couvrir le coût de l'évaluation sociale, surtout dans le cas où un projet déclenche une ou plusieurs politiques de protection sociale.

La BAsD finance l'analyse sociale sur son budget de subvention pour l'assistance technique préparatoire. La BAfD intègre en général l'analyse sociale à ses missions de préparation et la finance par leur budget propre. Auparavant, le FIDA comptait sur des fonds d'affectation spéciale et les projets de coopération technique de la FAO pour financer l'analyse sociale au stade de la préparation de projet, mais contraintes budgétaires obligent, sa contribution au stade de la conception se limite de plus en plus à l'intégration d'un spécialiste en sciences sociales dans l'équipe de préparation de projet, financé sur le budget de préparation de projet.

Quand le coût de l'analyse sociale est exclusivement financé sur ce budget, les ressources disponibles pour les autres aspects de la préparation s'amenuisent. Comme les budgets de préparation de projet ont diminué en termes réels sur les dix dernières années, les organismes n'ayant pas accès à des fonds d'affectation spéciale ont considérablement réduit les budgets de l'analyse sociale. Celles qui financent des programmes et projets impulsés par la demande reportent de plus en plus l'analyse sociale à l'étape de la mise en œuvre, de façon à l'intégrer aux coûts du projet.

4. L'ANALYSE SOCIALE DANS LES DIFFÉRENTES APPROCHES DU DÉVELOPPEMENT

On a vu dans la section précédente les différences existant entre les organismes internationaux en matière d'analyse sociale. Cette section propose d'examiner l'évolution du rôle de l'analyse sociale et du spécialiste en sciences sociales, en accord avec l'évolution des différentes approches du développement.

Les différentes approches du développement

Jusqu'à la fin des années 1980, les donateurs se sont chargés de la conception et de la mise en œuvre de presque tous les projets d'investissement agricole. Depuis les années 1990, ce sont les États, et de plus en plus les bénéficiaires ou les communautés, qui mènent les programmes et les projets. On s'est en effet rendu compte que les stratégies de croissance basées sur la production agricole définies de façon étroite et limitée, et imposées par en haut, n'avaient que peu à offrir à la plupart des petits et moyens producteurs dont les intérêts, priorités et capacités à adopter de nouvelles pratiques et de nouvelles technologies sont trop hétérogènes. Les approches flexibles impulsées par la demande permettent de surmonter ces défis en proposant une grande variété d'innovations techniques possibles – dans l'espoir d'offrir quelque chose à chacun – et en dotant l'unité de gestion de projet des moyens nécessaires pour répondre aux demandes les plus diverses des clients.

Cette évolution favorisant les projets induits par la demande s'est accompagnée d'une tendance à confier au donateur la coordination à l'appui des programmes d'investissement dans le secteur agricole, au début, puis des approches agricoles sectorielles. La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement de 2005 et l'Initiative Unité d'action des Nations Unies de 2007 (voir Encadré 12) ont contribué à renforcer la coordination.

Encadré 12: Travailler ensemble

Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, 2005

La déclaration exprime le consensus atteint par la communauté internationale sur la voie à suivre pour réformer les modalités de fourniture et de gestion de l'aide afin d'en augmenter l'efficacité et d'en améliorer les résultats. Elle repose sur cinq principes qui se renforcent mutuellement:

- **L'appropriation:** Les pays partenaires prennent effectivement en main leurs politiques et stratégies de développement et coordonnent les actions de développement.
- **L'alignement:** Les donateurs accordent leur soutien de façon générale en fonction des stratégies nationales de développement, des institutions et procédures des pays partenaires.
- **L'harmonisation:** Les actions des donateurs sont plus harmonisées, transparentes et collectivement efficaces.
- **La gestion axée sur les résultats:** Les ressources sont gérées et la prise de décision est améliorée en vue des résultats de développement.
- **La responsabilité mutuelle:** les donateurs et partenaires sont coresponsables des résultats de développement.

Unis dans l'action

Cette initiative lancée en 2007 par les Nations Unies cherche à répondre aux défis d'un monde en pleine transformation, et analyser la façon dont les agences de l'ONU peuvent renforcer leur coordination à l'égard de l'aide au développement, sur la base des quatre principes: un dirigeant, un programme, un budget et un bureau.

En Afrique, un pas de plus a été fait vers une harmonisation accrue des priorités et d'une utilisation plus efficace et efficiente des ressources financières avec le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) (voir Encadré 13). Certains donateurs, au lieu de financer des programmes et des projets indépendants, préfèrent désormais apporter un soutien budgétaire ou un financement basé sur les politiques. Cette approche offre de nombreux avantages: nouvelles opportunités, économies d'échelle, plus grande appropriation par le gouvernement et en fin de compte, davantage d'impact.

Encadré 13: Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine

L'objectif du PDDAA est d'éliminer la faim et de réduire la pauvreté grâce au développement de l'agriculture. Les États africains ont convenus d'augmenter l'investissement public dans l'agriculture d'un montant équivalent à au moins 10 pour cent de leurs budgets nationaux et d'élever la productivité agricole d'au moins 6 pour cent.

Depuis son adoption en 2003, les partenaires au développement ont travaillé en étroite collaboration pour en renforcer les processus et en consolider les piliers.

Il en est résulté une harmonisation accrue du soutien des donateurs aux activités et aux programmes d'investissement du PDDAA. Le Fonds fiduciaire multi-donateurs cible des lacunes spécifiques en matière de financement, de capacité et de technologie, il facilite la création de partenariats et de coalitions entre les institutions africaines, les partenaires et les donateurs et il complète les ressources existantes mobilisées autour des piliers du PDDAA et des autres priorités thématiques.

Projets d'investissement dans l'agriculture menés par les gouvernements et les donateurs

Les investissements des donateurs ou du gouvernement obéissent à une stratégie prédéterminée (visant par exemple à accroître la production agricole, la productivité et les revenus des exploitants). Pour ce faire, ils fournissent aux ménages un accès à des conseils techniques, à des intrants et technologies de production, au crédit et au marché pour des denrées prédéterminées, sélectionnées pour leur potentiel et leur rendement économique élevés. La réussite de la stratégie du projet dépend de l'adoption par les producteurs des technologies proposées et de leurs résultats, ce qui dépend à son tour de la justesse du diagnostic initial concernant les contraintes techniques et potentielles dans la zone du projet. L'unité de gestion du projet et les organismes de mise en œuvre ont tendance à intervenir du haut vers la base pour faire passer des messages, promouvoir certaines technologies, des intrants et des changements de comportement auprès des producteurs.

Le spécialiste en sciences sociales joue un rôle pratique et dynamique dans les investissements des donateurs. Dès les premières étapes de l'identification du projet, il lui faut déterminer dans quelle mesure les bénéficiaires visés peuvent accepter et adopter les technologies et les services associés. En sa qualité de membre de l'équipe de conception, il est en mesure d'influer directement sur la conception du projet en interprétant et en appliquant les politiques de ciblage du donateur en matière de pauvreté et de genre. Il se charge de l'étude socioéconomique et de diagnostic des systèmes de subsistance, si elle est jugée nécessaire, en travaillant avec un homologue local ou plusieurs, à l'identification des groupes cibles. Ses attributions s'étant enrichies avec le temps, il se charge désormais de la conception des mécanismes de ciblage et, dans certains organismes, des composantes ou activités découlant de l'analyse sociale. La conception des composantes et des activités est cependant le plus souvent confiée à une autre personne que celle qui est chargée du diagnostic socioéconomique et du ciblage.

Dans les projets d'investissement menés par le gouvernement, les principales fonctions de l'analyse sociale sont similaires à celles des projets menés par les donateurs. La principale différence tient au fait que le spécialiste en sciences sociales n'intervient pas directement dans l'exécution, mais seulement en appui de

ses homologues de l'équipe locale de préparation et doit s'assurer que les organismes gouvernementaux de mise en œuvre comprennent la définition du groupe cible, les mécanismes de ciblage proposés et les composantes sociales, et sont d'accord pour les mettre en œuvre.

Programmes et projets agricoles induits par la demande

Un programme induit par la demande suppose un changement radical d'approche: il ne s'agit plus de faire passer des messages venus d'en haut, mais tout au contraire de partir des besoins de l'exploitant en remontant vers le haut. Les exploitants participent activement au même titre que les fournisseurs de services et d'assistance technique pour identifier les priorités et les interventions qu'ils jugent les plus pertinentes pour leur propre situation et ils peuvent avoir accès à un soutien individuellement ou en groupes. Le rôle de l'unité de gestion consiste à informer, faciliter, financer et assurer le suivi, tandis que la prestation de services est généralement confiée à un sous-traitant extérieur.

L'adoption de la démarche du développement induit par la demande a profondément modifié la nature du travail du spécialiste en sciences sociales. L'approche « recherche et développement », qui incite les exploitants à participer activement à l'élaboration de la technologie agricole durant la phase de mise en œuvre, rend le travail de diagnostic participatif initial moins important. L'évaluation participative des besoins et les mécanismes communautaires de planification des actions font partie intégrante du processus d'autonomisation des exploitants et de participation à l'identification des améliorations à apporter à leurs systèmes de production et de subsistance. L'analyse sociale n'en reste pas moins très importante, même dans des projets participatifs, afin de comprendre les institutions et les structures de pouvoir locales.

Le mode de sélection des participants au projet s'en est également trouvé profondément modifié. Dans les projets du gouvernement ou des donateurs, c'était à l'unité de gestion de sélectionner les communautés et les participants sur la base des critères de ciblage donnés. Dans les projets induits par la demande, ce sont, en général, les communautés et les bénéficiaires qui se sélectionnent eux-mêmes sur la base de leur intérêt pour ce que le projet a à offrir et de la vigueur de l'initiative locale. L'unité de gestion peut n'avoir qu'un contrôle limité sur la participation des femmes, par exemple, parce que les membres du groupe d'exploitants s'auto-sélectionnent eux-mêmes pour éviter le risque d'un écart trop grand entre les groupes cibles choisis (par ex. les petits exploitants) et ceux qui participent réellement au projet. Les stratégies de ciblage pour les projets induits par la demande comportent normalement des mécanismes multiples de ciblage de sorte que l'unité de gestion puisse avoir différents moyens d'atteindre les bénéficiaires et de réduire les erreurs d'inclusion ou d'exclusion et par là les résistances communautaires. Dans le cadre d'un développement induit par la communauté, le choix des mécanismes et procédures appropriés suppose une compréhension claire du contexte social et des différences de pouvoir (par ex. en ce qui concerne le processus de définition des priorités et de composition du comité de sélection). On examinera la question dans le Guide du praticien.

Dans les projets induits par la demande, les campagnes de communication et d'information jouent un rôle essentiel pour informer le public et les bénéficiaires potentiels des projets du chemin à suivre pour accéder aux activités qui les intéressent (voir Encadré 14). Le développement des institutions de base (par ex. les organisations communautaires) et le renforcement des capacités comme vecteur d'autonomisation des pauvres et de leur participation y auront également plus de place. Par exemple, dans ces projets, les efforts d'intégration de la problématique de genre se focalisent sur la sensibilisation aux questions de genre comme mesure habilitante plutôt que sur des composantes spécifiques du projet ou des lignes de crédit pour les femmes.

Encadré 14: Informer les parties prenantes

Les projets induits par la demande exigent la mise en place de mécanismes de communication différents (par ex. des ateliers de démarrage) pour informer les parties prenantes et les partenaires de mise en œuvre:

- des opportunités de projets;
- des groupes cibles visés;
- des implications du passage d'un mode de fonctionnement où les directives venaient d'en haut et à l'initiative du gouvernement, à un mode de fonctionnement où il s'agit de répondre à la demande du client; et
- des droits et responsabilités réciproques du gouvernement, des donateurs et des communautés.

Approches sectorielles dans l'agriculture

De nombreux donateurs ont adopté les approches sectorielles pour financer les investissements dans le domaine de la santé, de l'éducation et des routes, mais elle fait encore figure de nouveauté dans le secteur agricole. Le modèle repose sur un programme de développement de l'ensemble du secteur agricole piloté par le gouvernement et une solide coordination avec les donateurs. Dans certains cas, les fonds des donateurs sont acheminés moyennant un mécanisme de financement unique où les fonds sont mis en commun. Mais dans la plupart des cas, les donateurs peuvent soutenir l'approche sectorielle et continuer à financer directement des projets individuels dans le cadre des approches sectorielles.

Encadré 15: Surmonter les défis soulevés par les problèmes sociaux dans le cadre des approches sectorielles

Les donateurs soucieux de s'attaquer aux problèmes sociaux dans le cadre des approches sectorielles peuvent suivre les stratégies suivantes:

- **Veiller à ce que les quartiers et les ménages les plus pauvres au sein du district soient adéquatement couverts:** Un donateur soucieux de renforcer le ciblage de pauvreté d'une approche sectorielle doit établir des rapports étroits de collaboration avec les groupes à l'intérieur du pays chargés d'établir les critères et procédures pour l'affectation de fonds entre les districts, les outils d'évaluation de la performance et de suivi-évaluation des résultats et résultats des programmes.
- **Prévoir des engagements en faveur de l'inclusion sociale et de l'autonomisation lorsque les activités sont livrées par des sous-traitants:** Il convient de négocier les conditions du contrat avec les autres membres du groupe multi-donateurs, en particulier les critères relatifs à l'inclusion de la pauvreté, au ciblage de genre et à l'évaluation des offres.
- **Adopter des procédures communes:** Pour chaque question sur laquelle un donateur souhaite intervenir, il lui faut d'abord identifier le responsable de cette question dans le pays et ensuite un allié potentiel parmi les donateurs pour former un consensus en faveur du changement.
- **Utiliser le système de suivi du gouvernement:** Un organisme axé sur la réduction de la pauvreté peut rappeler au gouvernement et aux donateurs leurs engagements en faveur de services agricoles inclusifs pour les encourager à assurer un suivi visant à déterminer quelles catégories d'exploitants (par ex. pauvres ou moins pauvres) sont effectivement affectés par le projet afin de prendre des mesures correctives si nécessaire.

Les approches sectorielles diffèrent des projets induits par la demande ou dirigés par les donateurs et le gouvernement parce que le fonctionnement des projets y est régi par un ensemble de politiques et de

procédures établies par le gouvernement avec l'approbation des donateurs et la prise de décision passe à une équipe multi-donateurs dirigée par le gouvernement. La prise en compte des questions sociales dans ce cadre pose un défi particulier et que seul un petit nombre de donateurs sont prêts à relever. Un seul organisme, disposant d'un seul vote dans le groupe de gestion du fonds collectif, n'a guère de poids et ne peut rien faire sans le soutien des autres partenaires. On trouvera à l'Encadré 15 un exposé des moyens permettant de surmonter ces défis.

Compte tenu de ces difficultés, il apparaît nécessaire pour les donateurs d'établir une présence importante dans le pays et de mettre en place une équipe de personnes qualifiées pour représenter le point de vue de l'organisme et pour participer au dialogue politique. Il leur faut également participer régulièrement aux réunions du groupe de financement collectif, du consortium des donateurs et des groupes de travail thématiques. Les approches sectorielles présentent d'énormes difficultés pour des donateurs n'ayant qu'une faible implantation dans le pays parce que le personnel du siège et les consultants internationaux envoyés en visite ne disposent pas des points d'appui nécessaires dans le pays.

L'analyse sociale dans le cadre des approches sectorielles s'attache avant tout à définir les règles du jeu. Elle peut néanmoins promouvoir une meilleure inclusion sociale en renforçant le ciblage en matière de pauvreté et de genre (voir Encadré 16). Elle permet également d'améliorer la conception institutionnelle à la base en offrant aux ruraux pauvres, hommes et femmes, la possibilité d'influer sur le contenu de l'approche sectorielle et des plans de développement agricole au niveau décentralisé – où se situe l'essentiel du financement du programme.

Encadré 16: Ciblage des paramètres favorisant l'inclusion

Il ressort du dialogue avec les parties prenantes à tous les niveaux que la notion d'inclusion est mieux acceptée que celle de ciblage, qui suggère des mesures venant d'en haut et excluant certaines catégories. Le message doit être que la croissance agricole permet de réduire la pauvreté dans la mesure où les petits exploitants sont directement associés aux activités, notamment les minorités pauvres comme celles des bergers et cultivateurs de terres sèches dans des zones où les pluies sont faibles et irrégulières. L'inclusion sociale peut être renforcée grâce à une combinaison de:

- mesures habilitantes (par ex. sensibilisation, plaidoyer, dialogue politique);
- mesures d'autonomisation (par ex. renforcement de la planification participative au niveau du village et aux échelons supérieurs, renforcement des organisations basées sur la communauté moyennant la constitution de réseaux nationaux d'organisations de petits exploitants);
- mesures de procédure (visant par ex. à s'assurer que les critères d'éligibilité existants n'excluent pas les femmes ni les pauvres, exigeant qu'un pourcentage substantiel des subventions au niveau du district soit dépensé au niveau du village et aux échelons inférieurs du district); et
- un ciblage direct des personnes souffrant d'insécurité alimentaire.

On trouvera plus de détails sur ces différentes options dans le Guide du praticien.

Soutien budgétaire au secteur agricole

Le soutien budgétaire au secteur agricole suppose l'intégration des fonds fournis par les donateurs au budget du gouvernement et l'adoption de procédures publiques pour la planification des achats, les décaissements et la gestion financière. Le gouvernement peut ensuite mobiliser ces fonds et les dépenser pour toute activité prévue au budget du Ministère de l'agriculture, qui les gère directement. Dans le cas d'un soutien budgétaire pur et simple, il n'y a pas d'unité de gestion de projet ou de coordination des donateurs et pas de présentation de rapports distincts aux donateurs sur les fonds dépensés ou les résultats du programme.

C'est un mode de financement qui convient lorsque les donateurs sont d'accord avec les priorités du budget du Ministère de l'agriculture. Les gouvernements tendent à privilégier cette approche de préférence à l'assistance aux projets et aux programmes parce que le soutien budgétaire n'est assorti d'aucune condition et ne comporte aucune obligation de présentation de rapports aux donateurs individuels. Cette méthode a la faveur d'un nombre croissant de donateurs bilatéraux. Toutefois, le soutien budgétaire ne convient pas dans les cas où les donateurs tiennent à s'assurer de l'efficacité des méthodes d'affectation des ressources et de gestion. En pareils cas, un prêt basé sur les politiques serait plus indiqué.

La décision de passer au soutien budgétaire est souvent précédée d'un examen des dépenses publiques afin de comprendre la composition du budget du ministère. L'analyse sociale joue un rôle de premier plan pour permettre une meilleure compréhension des avantages des dépenses publiques dans l'agriculture, en termes de réduction de la pauvreté et d'amélioration de la sécurité alimentaire (voir Encadré 17).

Encadré 17: Analyse sociale du soutien budgétaire

L'analyse sociale des programmes de soutien budgétaire au secteur agricole se centre sur l'impact favorable, neutre ou négatif du point de vue des pauvres, des dépenses publiques en faveur du secteur agricole. En particulier, elle examine les avantages découlant des dépenses publiques en matière de soutien aux prix et de subventions, de recherche agricole, de services de conseil et de vulgarisation agricole et de renforcement des capacités, notamment.

Elle s'efforce de montrer, à la lumière des analyses sur les rôles de genre et les moyens d'existence ruraux, quelles activités et services financés par le budget sont susceptibles d'avantager les producteurs directs plutôt que le personnel du gouvernement, les petits producteurs par rapport aux producteurs commerciaux, et les femmes par rapport aux hommes. Les outils analytiques appropriés sont ceux utilisés pour l'analyse de l'impact social des réformes politiques (par ex. l'analyse des impacts sur la pauvreté et le social, AIPS, de la Banque mondiale et les analyses équivalentes dans d'autres organismes).

Prêt agricole basé sur les politiques

Le prêt basé sur les politiques met les fonds provenant des donateurs à la disposition d'un gouvernement pour leur utilisation dans un secteur particulier à la condition que ledit gouvernement modifie l'une ou plusieurs de ses politiques. Cette approche vise à faciliter une mobilisation rapide, les fonds des donateurs étant débloqués par tranche de dépenses sitôt que certains objectifs politiques ou seuils de déclenchement sont atteints. Les donateurs optent pour cette approche lorsqu'ils estiment que la croissance dans le secteur agricole est paralysée par des politiques qui inhibent l'initiative privée. Un gouvernement peut par exemple être invité à suspendre les subventions sur les engrais (qui immobilisent plus de 50 pour cent des dépenses publiques dans le secteur agricole) comme condition pour avoir accès aux fonds. Les fonds d'un prêt basé sur les politiques ne sont pas liés d'avance à un emploi particulier et peuvent servir à toutes les catégories de dépenses figurant au budget du ministère, qui ne sont pas sur la liste des dépenses expressément exclues.

Certains organismes de financement, comme la Banque mondiale, fournissent l'essentiel de leur soutien aux pays en développement au moyen de ce mécanisme. L'AIPS de la Banque mondiale aide les décideurs et les fonctionnaires à mieux comprendre les implications sociales des réformes politiques. La BASd a ses propres directives prévoyant une analyse semblable des effets sociaux des réformes politiques.

Le spécialiste en sciences sociales intervient la plupart du temps en amont des prêts basés sur les politiques. Il s'attache en particulier à établir des diagnostics et des modèles de scénarios alternatifs, sur la base des changements intervenus dans les politiques ou dans le calendrier des réformes, et à analyser les effets positifs et négatifs potentiels des réformes politiques et à déterminer qui seront les gagnants et perdants. En second lieu, il s'occupe de concevoir des filets de sécurité et des mesures d'atténuation de l'impact social.

Résumé des résultats ventilés par approche de développement

Le Tableau 3 présente une illustration des résultats attendus et des indicateurs de l'analyse sociale ventilés par approche de développement.

Tableau 3: Résultats attendus et indicateurs de l'analyse sociale ventilés par approche de développement		
Approche de développement	Quels changements résulteront de l'analyse sociale?	
	Résultats	Indicateurs
Projet mené par les donateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'efficacité du ciblage: les avantages pour les ménages pauvres et les femmes sont supérieurs dans les projets recourant à l'analyse sociale 	<ul style="list-style-type: none"> • Les organismes de mise en œuvre et le gouvernement comprennent et appliquent correctement les procédures participatives et les mesures de ciblage • Pourcentage de femmes parmi les bénéficiaires du projet • Pourcentage de petits exploitants pauvres parmi les bénéficiaires du projet
Projet mené par le gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'efficacité du ciblage • Amélioration de la capacité des homologues locaux d'entreprendre l'analyse sociale 	<ul style="list-style-type: none"> • Les organismes de mise en œuvre et le gouvernement comprennent et appliquent correctement les procédures participatives et les mesures de ciblage • Pourcentage de femmes parmi les bénéficiaires du projet • Pourcentage de petits exploitants pauvres parmi les bénéficiaires du projet
Approches sectorielles de l'agriculture	<ul style="list-style-type: none"> • La façon dont les fonds gouvernementaux sont affectés aux districts est moins préjudiciable pour les districts pauvres et au sein de chaque district • Le processus de planification de l'agriculture au niveau du district procède davantage de la base au sommet • Renforcement de la capacité du personnel de district et des communautés de planifier et mettre en œuvre des sous-projets dans le cadre de leur plan de développement du district 	<ul style="list-style-type: none"> • La part des districts pauvres dans les ressources de projet n'est pas inférieure à leur part dans la population totale • Au moins x% des districts sont éligibles à des subventions en bloc majorées sur la base des évaluations de performance • Les services au public de vulgarisation et de recherche agricole sont plus axés sur le client: x% des sujets de recherche et de vulgarisation émanent des petits producteurs • Suite au renforcement des capacités financé par le projet, le gouvernement et les organismes de mise en œuvre comprennent et appliquent correctement les procédures participatives (le cas échéant) • Le système de suivi-évaluation du Ministère de l'agriculture fournit des données ventilées par sexe sur les exploitants formés et les groupes d'exploitants contactés par les services de vulgarisation

(suite)

Tableau 3 (suite)

Approche de développement	Quels changements résulteront de l'analyse sociale?	
	Résultats	Indicateurs
Soutien budgétaire au Ministère de l'agriculture	<ul style="list-style-type: none"> • Une part plus grande des ressources publiques destinées à l'agriculture est allouée à des activités profitant directement aux petits exploitants femmes et hommes (lorsque l'examen des dépenses publiques et la restructuration du budget précédent et conditionnent l'octroi du soutien budgétaire) 	<ul style="list-style-type: none"> • Suite au renforcement des capacités financé par le projet (le cas échéant), le gouvernement et les organismes de mise en œuvre comprennent et appliquent correctement les procédures participatives • Pourcentage du budget du Ministère de l'agriculture allant à la petite production
Prêt à l'agriculture basé sur les politiques	<ul style="list-style-type: none"> • Le gouvernement comprend l'impact que la réforme des politiques aura vraisemblablement sur les pauvres sous l'effet combiné des changements affectant l'emploi, les prix, les actifs, les taxes/subventions • Les éventuels impacts négatifs des réformes sur les pauvres sont évités ou atténués 	<ul style="list-style-type: none"> • Les plans d'atténuation préparés par le gouvernement sont conformes aux normes de l'organisme de financement • Les mesures d'atténuation sont mises en œuvre avec succès • Le nombre et le pourcentage de personnes affectées dont les moyens d'existence ont été rétablis à leur niveau d'avant l'intervention

5. RÔLE DE L'ANALYSE SOCIALE DANS LE CYCLE DU PROGRAMME

Cette section présente les informations concernant le rôle de l'analyse sociale aux différents stades du cycle de programmation et du projet, élaborées à partir des expériences des six organismes internationaux examinés à la section 3. Les termes « programme » et « projet » sont ici interchangeables.

La plupart des organismes s'occupant d'investissement dans le développement rural et agricole subdivisent le cycle de programmation et de projet en six stades: **identification, conception, examen préalable, approbation par les organes directeurs, mise en œuvre** et **évaluation**. Au stade de la mise en œuvre, on peut distinguer l'efficacité du projet (liée à sa capacité à mobiliser les fonds), le démarrage du projet, l'examen à mi-parcours et l'achèvement. Certains organismes distinguent également un stage « **en amont** » qui précède le cycle du programme, correspondant à l'analyse économique et de pauvreté, au travail sectoriel et à la formulation de la stratégie de pays. La Figure 2 illustre le rôle de l'analyse sociale aux différents stades du cycle de programmation des investissements agricoles.

Activités en amont

Un consensus fort existe entre les organismes de financement sur la nécessité d'intégrer l'analyse sociale et des moyens d'existence à l'évaluation de pauvreté et au travail sectoriel, qui se font en amont, certaines le font d'ailleurs déjà (voir Encadré 18). L'adoption de l'approche exposée dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et les objectifs du Millénaire pour le développement a rendu indispensable une analyse plus systématique de la pauvreté et des implications sociales des réformes. La première est axée sur la pauvreté du point de vue du revenu (mesurée par la consommation par tête), la seconde sur les indicateurs relatifs à la santé, à l'éducation et à l'accès aux services publics dans le cadre des OMD. Il reste toutefois possible de renforcer le travail d'évaluation de la pauvreté en incorporant des concepts liés aux moyens d'existence tels que la possession d'actifs, le capital social, les moyens de subsistance, la façon de gérer le risque et l'aptitude à résister aux chocs et à s'en remettre.

Encadré 18: Analyse sociale en amont

La Banque mondiale a élaboré une gamme d'outils d'analyse sociale utiles à ce stade du cycle de programmation, notamment l'évaluation participative de pauvreté et l'AIPS pour n'en citer que deux.

L'AIPS aide les responsables des politiques et les fonctionnaires du gouvernement à mieux comprendre les implications sociales des réformes politiques, moyennant une analyse des impacts distributionnels potentiels – positifs et négatifs – des réformes politiques sur le bien-être des différents groupes de parties prenantes et en particulier des pauvres et des personnes vulnérables. On citera à titre d'exemple l'analyse du démantèlement de l'intervention gouvernementale au sein du sous-secteur du coton ou l'analyse de l'impact des fluctuations du prix des denrées alimentaires sur les ménages pauvres dans les pays en développement.

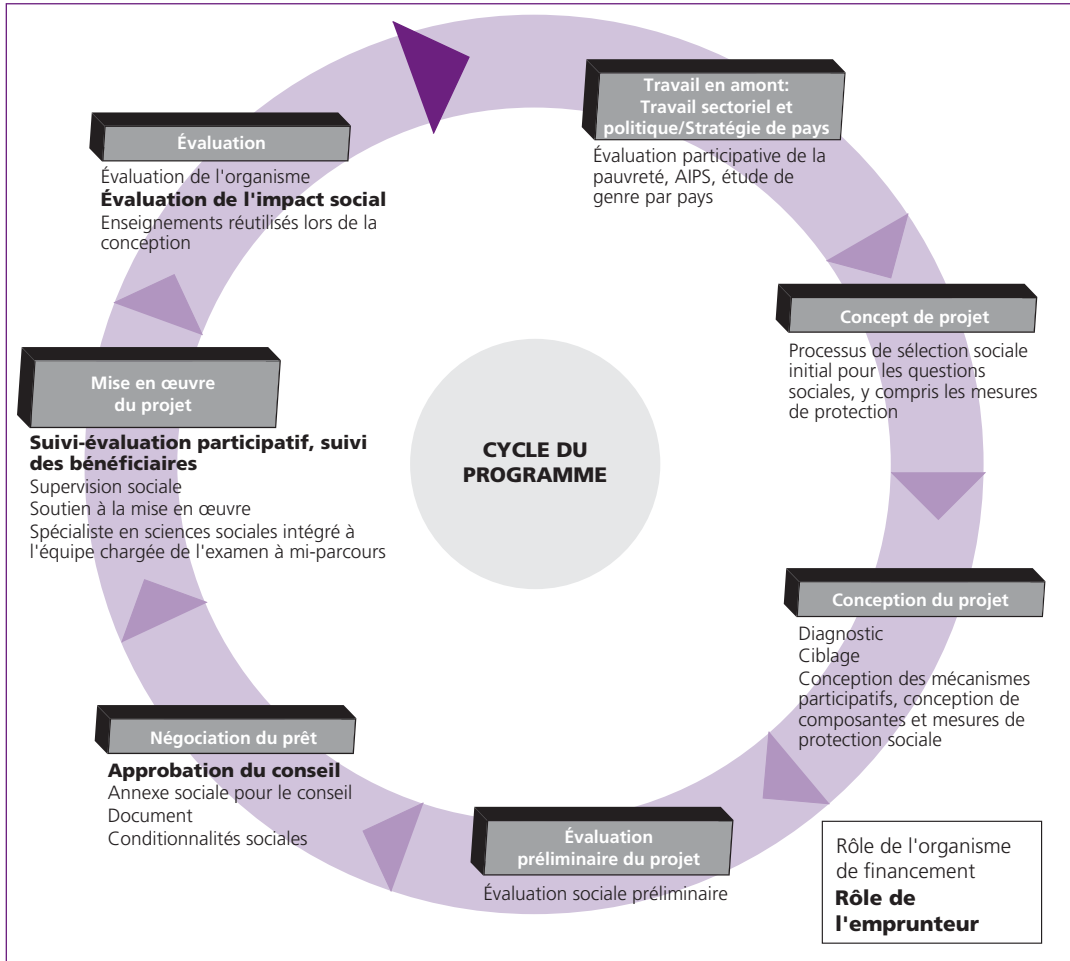
L'analyse examine les effets prévisibles des réformes politiques en privilégiant cinq grands facteurs ou mécanismes de transmission: l'emploi, les prix, l'accès aux biens et services, les actifs et les taxes et subventions. L'AIPS est généralement menée par une équipe du pays, avec l'assistance des spécialistes de la Banque mondiale.

La BASD procède à un type d'analyse similaire des effets sociaux des réformes politiques selon les directives qui lui sont propres.

Tous les organismes ne consacrent pas les mêmes ressources à l'analyse sociale au stade de la préparation de leur stratégie de pays. Les grandes institutions multisectorielles, comme la Banque mondiale, ont tendance à y consacrer davantage de ressources que les organismes plus petits. L'intégration de l'analyse sociale dans la formulation de la stratégie de pays pour les grandes institutions multisectorielles a eu pour effet positif d'accroître les investissements dans des secteurs comme la santé, l'éducation et la protection sociale. Cela s'est traduit également par une augmentation du montant total des investissements dans l'agriculture et le développement rural, en considération du fait que la majorité des pauvres se trouvent dans le secteur rural.

Les petits organismes en revanche disposent de ressources plus limitées à consacrer à l'analyse sociale au stade de la stratégie de pays et sont parfois contraints de recourir à des sources de données secondaires, qui ne sont pas toujours adaptées à leurs exigences.

Figure 2: Analyse sociale dans le cycle du programme



Identification

Au stade de la conception, les possibilités de concevoir le projet dans un sens qui privilégie les objectifs de lutte contre la pauvreté et de promotion de l'égalité entre les sexes sont multiples. Mais la réflexion proactive sur des variantes conceptuelles de projets doit être menée sur le terrain, plutôt qu'au bureau, avant que le concept de départ ne se cristallise. C'est le moment voulu pour envisager des arbitrages et variantes conceptuelles, avant de lier l'institution de financement à un organisme de mise en œuvre particulière et avant que les intérêts acquis dans un concept de projet donné ne se soient solidifiés au point de rendre impossible tout changement de concept. Les ressources consacrées à l'analyse des partenaires à la mise en œuvre éventuels et à l'évaluation de leurs capacités doivent être suffisantes.

Le processus de sélection sociale débute normalement dès que possible dans le cycle de programmation de l'organisme. Il prévoit un examen rapide des propositions de nouveaux investissements potentiels visant à identifier les questions sociales à prendre en compte au stade de la conception et de la mise en œuvre du projet. Ce processus peut se répéter à diverses étapes du cycle, de façon de plus en plus approfondie.

Conception

L'analyse sociale apporte deux contributions majeures à la conception du projet, en particulier pour des interventions ciblées sur la pauvreté. Tout d'abord, sous la forme d'une étude des systèmes agraires (ou de production) et de façon plus générale des systèmes de subsistance, confiée à une équipe interdisciplinaire ou plus souvent menée conjointement avec les organismes en charge de l'exécution, ou encore menée sur la base de données secondaires et de consultations choisies. L'étude comporte également une analyse de pauvreté et de genre, des profils d'organisation et de groupes, une analyse des parties prenantes, une évaluation des institutions, une consultation participative et une analyse de risque lié aux moyens d'existence découlant du contexte de vulnérabilité.

On trouvera les détails relatifs aux systèmes de subsistance ruraux et aux études y afférentes dans le Guide du praticien et les outils et listes récapitulatives pour le travail sur le terrain dans le Guide de terrain

Ensuite, durant la préparation du projet, le spécialiste en sciences sociales se charge de réaliser de concevoir, de définir les phases et d'établir les devis des processus participatifs en faveur des pauvres, les arrangements institutionnels à la base, les mécanismes de ciblage de la pauvreté et du genre, les systèmes de remontée des informations pour le suivi et l'évaluation et autres éléments basés sur les conclusions de l'analyse sociale.

Le Guide du praticien présente le rôle de l'analyse sociale plus en détail dans la conception des composantes des projets relatifs aux investissements dans l'agriculture et le développement rural

Examen préalable

Le stade de l'évaluation est particulièrement important lorsqu'entrent en jeu des politiques de protection sociale. Les spécialistes en sciences sociales de l'organisme doivent évaluer la qualité de l'évaluation sociale et des plans sociaux d'atténuation concernant la réinstallation ou la participation des populations autochtones sur la base de ce qu'a préparé l'emprunteur. La mission d'examen initial doit chercher à vérifier si les conclusions de l'analyse sociale et les plans d'atténuation sont dûment pris en compte dans le document d'évaluation et les tableaux d'estimation des coûts. L'évaluation doit également porter sur l'engagement de l'emprunteur et sa détermination à mettre en œuvre les actions prévues dans le plan d'atténuation.

Lorsque les mesures de protection sociale n'entrent pas en considération, l'analyse sociale au stade de l'évaluation préliminaire peut être plus sommaire et se contenter de déterminer si la conception du projet est réaliste du point de vue social et si elle pourra être mise en œuvre, compte tenu des lacunes au niveau des capacités locales, des compétences et de l'engagement des organismes de mise en œuvre. Il est également important de déterminer dans quelle mesure le gouvernement comprend les objectifs de développement social et institutionnel et s'engage à les réaliser.

Au stade de la préparation du manuel de mise en œuvre du projet, l'analyse sociale doit se centrer avant tout sur les institutions, les règles et les comportements en vue d'assurer la transparence et l'accès aux ressources du projet. La participation des responsables de la mise en œuvre à la préparation du document favorise une meilleure compréhension et appropriation du projet.

Approbation du conseil

Les dispositions contractuelles légales sont particulièrement importantes pour les projets prévoyant l'application de mesures de protection. Elles permettent à l'organisme de financement de tenir l'emprunteur pour légalement responsable de la mise en œuvre des plans de compensation et d'atténuation exigés. Pour les projets ne prévoyant pas l'application de ces mesures, il est plus délicat d'intégrer les aspects du ciblage social (tels que les cibles relatives au genre) aux dispositions légales parce qu'il est difficile de les faire respecter.

Mise en œuvre

Au stade de la mise en œuvre du projet, l'analyse sociale apporte une contribution utile à la planification participative, au suivi des bénéficiaires, aux organisations basées sur la communauté et au système de suivi-évaluation.

La période allant du lancement du projet à la fin de la première année de déploiement complet des opérations est cruciale pour le succès de la mise en œuvre future des composantes sociales du programme. Il est particulièrement important d'assurer une diffusion la plus large possible des informations sur le projet et sur les modalités d'accès à ses ressources pour assurer la transparence et l'égalité des possibilités de participation. On aura recours à des campagnes d'information publique et des ateliers de lancement pour informer les personnes du projet de ce qu'il a à offrir. C'est aussi le moment de renforcer les capacités et le sentiment d'appropriation au niveau local en sensibilisant et en formant les partenaires à la mise en œuvre aux techniques participatives et à l'intégration du genre.

La première année offre l'occasion de tester et d'ajuster les procédures prévues dans le manuel de mise en œuvre du projet et de vérifier par la pratique ce qui marche en matière de ciblage de pauvreté et de genre. Malheureusement, le bon déroulement des activités est souvent perturbé par des blocages institutionnels, des retards dans le recrutement du personnel et des consultants pour lancer le processus et le manque de clarté parmi le personnel de l'unité de gestion du projet.

Dans les projets induits par la demande, l'analyse sociale est normalement intégrée à la mise en œuvre du projet dans le cadre d'un processus d'évaluation en continu des besoins participatifs et de planification. Des équipes de facilitation multidisciplinaires au niveau du district et du sous-district assistent les facilitateurs communautaires pour réaliser et mettre à jour ou valider les évaluations des besoins participatifs et les plans d'action communautaire qui servent ensuite à élaborer des plans de district à moyen terme ainsi que les plans de travail et budgets annuels.

Tous les organismes n'accordent pas la même attention aux questions sociales durant la supervision du projet. Lorsque les missions de soutien à la mise en œuvre vont de pair avec la supervision du projet, il est plus facile de comprendre comment les aspects fiduciaires – tels que la mobilisation des fonds,

achats et gestion financière – affectent la mise en œuvre des éléments relatifs aux aspects sociaux et au renforcement des capacités et, par conséquent, la réalisation des aspects sociaux des objectifs de développement. Il est également plus facile de voir en quoi les activités reposant sur l'analyse sociale contribuent au succès de la mise en œuvre et à la réalisation des objectifs généraux du programme.

Le système de suivi-évaluation peut intégrer une perspective sociale dans l'enquête de base ainsi que des indicateurs concernant les aspects sociaux et le genre au regard des produits du programme, des résultats et des impacts dans le cadre logique où le cadre des résultats. L'évaluation participative des impacts, intégrée au système de suivi-évaluation, permet aux membres de la communauté (bénéficiaires ou non) de faire savoir à l'unité de gestion du programme s'ils sont satisfaits des processus et des résultats du projet et de dire en quoi le projet a modifié leur vie et leurs moyens d'existence. On trouvera à l'Encadré 19 une description des autres méthodes favorisant le retour d'informations sur le processus de mise en œuvre.

Encadré 19: Retour d'informations sur le processus de mise en œuvre

- **Suivi participatif:** il associe les bénéficiaires du projet aux activités de suivi, d'enregistrement et de présentation de rapports sur les avantages du projet.
- **Suivi des bénéficiaires:** il permet au gestionnaire du projet de comprendre quelles catégories de personnes le projet touche et de faire les ajustements qui s'imposent en cours de route pour renforcer l'efficacité du ciblage en améliorant l'inclusion des ménages pauvres, des femmes, des jeunes, des minorités ethniques et des autres groupes désavantagés.
- **Évaluation des bénéficiaires:** elle est particulièrement utile lors de l'examen à mi-parcours car elle permet d'obtenir directement le point de vue des bénéficiaires aux différents niveaux – des ménages d'exploitants jusqu'aux organismes de mise en œuvre sur le terrain – sur le projet, ses avantages et ses faiblesses et les domaines où des améliorations peuvent être apportées.
- **Atelier annuel des parties prenantes:** il offre une autre occasion de recueillir les points de vue des intéressés.

Évaluation

L'évaluation des impacts du point de vue social au stade de la mise en œuvre du projet et lors de l'examen à mi-parcours est complétée par une analyse d'impact social une fois le projet achevé.

Tous les rapports sur l'achèvement de la mise en œuvre doivent aborder les questions concernant l'inclusion, la pérennité des avantages et des impacts socioéconomiques. Les enseignements tirés de ces rapports et d'autres types d'évaluation sont pris en compte dans les opérations ultérieures de l'organisme.

Les enseignements relatifs aux aspects sociaux du développement rural et de l'agriculture – en matière notamment d'inclusion, d'autonomisation et de durabilité – doivent absolument être pris en compte dans le système de gestion des connaissances du projet, partagés et validés parmi les pairs et diffusés.

6. ASPECTS DE L'ANALYSE SOCIALE LIÉS À LA GESTION

Cette section examine certains aspects pratiques de la gestion en ce qui concerne l'intégration de l'analyse sociale à la conception des investissements, le soutien à la mise en œuvre et les missions d'évaluation. Elle examine les compétences et le rôle du spécialiste en sciences sociales, les responsabilités des différents acteurs en matière d'analyse sociale et les besoins en ressources humaines nécessaires pour s'acquitter de ces tâches aux différents stades du cycle du programme.

Compétences du spécialiste en sciences sociales

Les spécialistes en sciences sociales peuvent provenir d'horizons différents (Tableau 4), selon le sous-secteur et le type d'intervention exigée. Dans ce guide, le terme de « spécialiste en sciences sociales » fait référence à des personnes ayant une formation professionnelle en développement rural, sociologie rurale, anthropologie socioéconomique ou du développement, complétée par une expérience spécifique dans un ou plusieurs des domaines suivants: gestion des ressources naturelles basées sur la communauté, moyens d'existence ruraux, genre, évaluation des besoins participatifs et planification, sécurité alimentaire des ménages, diagnostic des systèmes agraires, institutions rurales ou gouvernance décentralisée. Les domaines de chevauchement entre ces professions sont nombreux.

Tableau 4: Qui fait quoi?

Type de spécialiste	Compétences spécifiques liées à l'analyse sociale
Sociologue rural	Stratification socioéconomique, problématique des sans-terres, groupes cibles, ciblage
Anthropologue	Populations autochtones, minorités ethniques, bergers, valeurs culturelles
Spécialiste en développement rural	Un peu tout sans réelle spécialisation - Généraliste
Spécialiste en institutions rurales	Organisations et institutions rurales, gouvernance, décentralisation
Gestion des ressources naturelles	Gestion des ressources naturelles basées sur la communauté, foresterie, bassins versants
Spécialiste en moyens d'existence	Actifs, chocs, résilience, stratégies de survie, rétablissement des moyens d'existence, gestion des risques
Spécialiste en urgence	Aide d'urgence, protection et rétablissement des moyens d'existence, gestion des risques liés aux catastrophes naturelles, personnes déplacées à l'intérieur du pays
Facilitateur de mécanismes participatifs	Évaluation des besoins et planification participatives, facilitation des ateliers
Économiste rural	Budget récoltes et cheptel, besoins en main-d'œuvre et budget de l'exploitation
Spécialiste des questions de genre	Analyse de genre, formation genre, autonomisation des femmes, ciblage de genre
Analyste de la pauvreté	Évaluations de la pauvreté, études sur les dépenses et la consommation des ménages

Un bon spécialiste en sciences sociales aura six compétences de base:

- une expérience dans le secteur rural (essentielle) et une expérience dans la petite production agricole (hautement désirable);
- une expérience préalable des projets d'investissement dans l'agriculture;
- un diplôme universitaire en sociologie rurale, anthropologie, étude du développement rural ou d'une discipline apparentée;
- la volonté de travailler au service des pauvres, des femmes et des groupes désavantagés;
- une passion pour le travail de terrain, pour les rencontres avec des personnes de tout horizon et le souci d'être à leur écoute pour comprendre et démêler les complexités des modes d'existence ruraux; et
- un caractère serviable, terre à terre, orienté vers la solution de problèmes pratiques et ayant un robuste esprit d'équipe. Les spécialistes en sciences sociales doivent favoriser l'apprentissage interdisciplinaire sur les rapports entre les questions de genre et les questions socioéconomiques d'un côté et de l'autre les aspects techniques et institutionnels des projets, programmes et mesures politiques particulières. L'apprentissage interdisciplinaire mutuel entre l'équipe et le gouvernement doit aussi être encouragé.

Quoique certains économistes ou agronomes aient acquis les compétences exigées en matière d'analyse sociale et analyse de genre, les gestionnaires doivent donner la préférence à des professionnels qui ont reçu une formation reconnue ou qui ont une expérience de terrain substantielle en sociologie, anthropologie ou dans une discipline étroitement associée.

Rôle du spécialiste en sciences sociales

Le spécialiste en sciences sociales tient lieu d'intermédiaire indépendant entre trois parties prenantes principales: l'organisme de financement, le gouvernement bénéficiaire, et les bénéficiaires visés. Il se fait le promoteur d'un processus de collaboration objective où chaque partie prenante peut examiner les interventions proposées – y compris leurs avantages et désavantages ainsi que les domaines de convergence et de divergence – et faire des propositions pour modifier la conception ou les arrangements de mise en œuvre afin que les interventions proposées soient acceptables pour toutes les parties. Le spécialiste en sciences sociales n'a pas pour vocation de vendre le concept de projet d'une partie prenante à une autre. En sa qualité d'intermédiaire indépendant, il doit présenter un tableau véridique des impacts sociaux probables du projet et de son acceptabilité pour les bénéficiaires visés. S'il apparaît qu'une intervention de l'organisme peut avoir des impacts négatifs sur les pauvres ou que les avantages risquent d'être accaparés par les élites, le spécialiste en sciences sociales doit encourager le dialogue entre les différentes parties prenantes pour adapter l'intervention afin d'éliminer ce type de problème.

Le spécialiste en sciences sociales rend des comptes à différentes personnes: au jour le jour, au chef d'équipe – qu'il s'agisse d'un gestionnaire de l'organisme ou d'un chef d'unité du gouvernement; en matière d'assurance de la qualité, aux spécialistes en sciences sociales de l'organisme de financement. En sa qualité d'intermédiaire indépendant, il rend également des comptes aux membres du groupe cible visés par l'organisme pour s'assurer qu'ils sont dûment consultés pour ce projet et que les mesures de protection sont appliquées, si nécessaire.

Si, dans cette section, l'accent est mis sur le rôle individuel du spécialiste en sciences sociales, il ne faut pas oublier que tous les membres de l'équipe doivent partager les valeurs qui sous-tendent le projet et intégrer les considérations de l'analyse sociale dans leur propre travail. Le spécialiste en sciences sociales peut être tenté de jouer le rôle de porte-parole au sein de l'équipe et de champion des intérêts des femmes et des hommes des ménages les plus pauvres. Mais il est souvent plus efficace – en particulier dans les discussions avec le gouvernement – de permettre aux personnes d'exprimer ce qu'elles souhaitent par l'intermédiaire de leur propre porte-parole. L'une des fonctions principales du spécialiste consiste à renforcer la capacité

des bénéficiaires visés et autres personnes affectées de faire entendre leurs voix et points de vue durant le processus de négociation entourant la conception du projet et durant la mise en œuvre.

Responsabilités

L'organisme de financement et le gouvernement sont responsables en dernier ressort de l'exécution correcte du travail d'analyse sociale. La responsabilité des spécialistes en sciences sociales consiste à effectuer l'analyse et celle de l'unité de gestion à mettre en œuvre les recommandations.

Donateur/organisme de financement

La responsabilité de l'analyse sociale incombe en dernier ressort au donateur ou à l'organisme de financement notamment pour ce qui est de:

- la réalisation de l'analyse sociale et des moyens d'existence en amont du projet pendant l'élaboration de la stratégie pays;
- l'examen des concepts du projet pour déterminer si des questions d'ordre social ou relatives à la protection sociale sont soulevées (le cas échéant);
- l'assistance au gouvernement pour mobiliser les ressources sous forme de subventions afin de financer l'évaluation sociale et les études relatives à la protection sociale (le cas échéant);
- l'idonéité de l'analyse sociale et de la conception sociale, y compris l'identification des indicateurs relatifs aux aspects sociaux et au genre, avant l'approbation du projet par les organes directeurs de l'organisme;
- la supervision des questions liées à la protection sociale pendant la mise en œuvre; et
- la signature de l'évaluation du rapport d'achèvement de la mise en œuvre concernant l'impact social sur la pauvreté et les questions de genre.

Gouvernement du pays bénéficiaire

Il incombe à l'emprunteur de:

- s'assurer qu'une équipe de conception locale est en place et dispose des ressources nécessaires pour mener à terme le processus de conception dans le respect des normes de l'organisme de financement;
- financer le coût de l'évaluation sociale et de la conception pour tout plan ou cadre qui serait jugé nécessaire au titre de la protection sociale (si l'organisme de financement le demande);
- établir une équipe nationale de haut niveau pour piloter le projet et un secrétariat national au service de l'équipe. L'équipe devra compter au moins un membre chargé de suivre la mise en œuvre des aspects touchant les questions sociales, la pauvreté et le genre. Elle devrait se réunir au moins une fois par an pour adopter le plan de travail et le budget annuels et examiner l'efficacité du ciblage des autres aspects sociaux;
- fournir les ressources adéquates pour permettre aux membres de l'équipe nationale de pilotage ou au secrétariat – y compris la personne chargée des aspects touchant les questions sociales, la pauvreté et le genre – d'effectuer périodiquement des visites sur le terrain afin de suivre les progrès de la mise en œuvre; et
- d'approuver le rapport d'achèvement de mise en œuvre de l'unité de gestion du programme.

Équipe de conception

Il incombe à l'équipe de conception, qu'elle soit formée et pilotée par l'organisme de financement, le gouvernement ou les consultants:

- la conception du programme;
- la réalisation de l'évaluation sociale;
- la conception des mesures de ciblage en matière de genre et de pauvreté (voir Encadré 20);

- l'attribution des responsabilités de manière explicite en matière de ciblage de la pauvreté et de genre dans le respect du mandat du personnel de la future unité de gestion du programme;
- la conception des mesures inspirées de l'analyse sociale contribuant au succès des investissements dans l'agriculture et le développement rural;
- la conception des plans ou cadres, selon les besoins, de protection sociale; et
- la formulation des procédures du manuel de mise en œuvre du programme en matière de ciblage, de planification participative, de suivi et d'évaluation.

Encadré 20: Produits du spécialiste en sciences sociales au sein de l'équipe de conception

- Un rapport écrit, généralement sous la forme d'un document de travail ou d'une annexe au rapport de préparation du projet, décrivant les conditions sociales dans la zone du projet et les parties prenantes. Le spécialiste détermine si les politiques de protection sociale entrent en jeu et, dans ce cas, conçoit un plan d'atténuation approprié, définit les groupes cibles et conçoit les mesures de ciblage.
- Des contributions à l'aide-mémoire de la mission et des sections du document de conception sur les questions de pauvreté et de genre, les groupes cibles, les mesures de ciblage, les processus participatifs et la conception des contributions basés sur l'analyse sociale.
- Des contributions au manuel de mise en œuvre du projet concernant les groupes cibles, les processus de planification participative, le renforcement des capacités, le renforcement des organisations basées sur la communauté, les contributions basées sur l'analyse sociale et les stratégies de protection sociale.

Unité de gestion du projet

Il incombe au chef de l'unité de gestion du projet de s'assurer que:

- le ciblage de pauvreté et de genre se conforme aux indications du manuel de mise en œuvre du projet et que les membres de l'équipe de gestions du projet comprennent leur rôle dans le processus;
- les mesures habilitantes prévues dans le plan de travail et de vie du projet sont mises en œuvre conformément au plan (par ex. campagnes visant à sensibiliser le gouvernement, le personnel de l'organisme de mise en œuvre et les communautés à la nécessité d'inclure les pauvres et les femmes, campagnes d'information publique et mesures visant à promouvoir la transparence et formation aux questions de genre);
- le responsable du ciblage de pauvreté et de genre au sein de l'unité de gestion du projet dispose de ressources nécessaires pour s'acquitter de sa tâche;
- le personnel du district et les fournisseurs de services ont reçu la formation adéquate pour appliquer les procédures de ciblage et pour mettre en œuvre les processus de planification participative prévus dans le document de conception;
- le système de suivi-évaluation permet de d'établir un suivi des contacts avec les bénéficiaires ventilés par genre et autres paramètres liés à la situation socioéconomique (par ex. santé, âge, caste ou ethnicité); et
- le suivi des résultats du ciblage et des initiatives de développement social se fait en continu.

La FAO et les autres organismes de coopération

Le rôle des institutions de coopération consiste à s'acquitter de fonctions, telles que la conception du projet et la supervision de la mise en œuvre pour le compte d'un autre organisme de financement. Dans ce contexte, la FAO a un rôle particulier à jouer en sa qualité d'intermédiaire indépendant et se doit à ce titre de:

- faciliter le dialogue au stade de la conception du projet avec les parties prenantes (à savoir l'organisme de financement, le gouvernement et les bénéficiaires visés); et
- réconcilier les perspectives du gouvernement, de l'organisme de financement et de bénéficiaires au moment de préparer le rapport d'achèvement de mise en œuvre, d'évaluer les impacts et de tirer les leçons de l'expérience.

Ressources

Cette sous-section se penche sur les exigences relatives aux ressources nécessaires pour l'analyse sociale, exprimées en termes de durée de vie de taille et de composition de l'équipe, et en montant total de personnes / semaine pour la réalisation des contributions au niveau international et local, aux différents stades du cycle de programmation. Toute référence aux coûts est délibérément omise du fait qu'ils varient considérablement d'un pays à l'autre et avec le temps.

Processus de sélection sociale

La sélection sociale des interventions envisagées par l'organisme peut être confié à l'organisme lui-même (son personnel ou ses consultants) ou – c'est de plus en plus souvent le cas – au personnel d'un bureau de pays de l'organisme. Il doit être réalisé par un généraliste qui comprend bien les politiques de l'organisme et le secteur considéré. Il faut trois jours environ pour passer en revue l'ensemble des documents relatifs à l'examen préliminaire et à la préparation d'un projet d'investissement. La sélection sociale réalisée au niveau du bureau de pays est souvent plus efficace parce que le personnel et les consultants sont généralement plus au fait de la situation du pays et mieux placés pour visiter la zone du projet pour voir le développement proposé et pour consulter le gouvernement et les autres parties prenantes à moindre frais.

Étude de diagnostic de la situation sociale et des moyens d'existence

Une étude rapide visant à établir un diagnostic de la situation sociale et des moyens d'existence, pouvant s'intégrer éventuellement, mais pas nécessairement à la mission de conception, doit constituer le point de départ de l'identification des groupes cibles, du ciblage et de la formulation des contributions basées sur l'analyse sociale. Une telle étude peut prendre entre trois jours minimum (dans le cadre d'une mission de conception ordinaire) et six semaines, selon le temps et les ressources disponibles. L'étude diagnostic idéale menée dans le cadre d'une mission de conception de trois semaines dure de sept à dix jours. La même étude, menée séparément, doit dans l'idéal disposer de trois semaines. Cependant, même une étude de diagnostic courte vaut mieux qu'aucune.

On trouvera plus de détails sur les études de diagnostic dans le Guide du praticien et le Guide de terrain.

L'équipe nationale chargée de mener l'étude de diagnostic doit être composée de personnel des services de l'organisme de mise en œuvre détaché par le gouvernement pour trois semaines environ. Selon les qualifications et l'expérience des membres de l'équipe nationale, un consultant international expérimenté peut leur venir en aide dans la conception de l'étude, le démarrage du travail de terrain et l'analyse des conclusions. Un consultant peut permettre d'améliorer considérablement la qualité et la pertinence des conclusions de l'étude de diagnostic et leur utilisation dans la conception du projet, tout en offrant la possibilité de renforcer les capacités locales au moyen d'activités de formation et grâce à l'expérience pratique acquise sur le terrain. Lorsque le projet couvre une zone géographique étendue, une équipe de préparation locale peut être privilégiée par rapport à une mission de durée limitée du fait qu'il est possible d'étaler le travail de diagnostic sur une série de visites d'une ou deux semaines dans différentes régions du pays.

Conception du projet

Dans le cadre des projets d'investissement dans l'agriculture impulsés par le donateur, les activités de diagnostic, de ciblage et de conception sont généralement rassemblées dans une mission ponctuelle de trois semaines menée par une équipe interdisciplinaire, qui compte parmi ses membres un spécialiste en sciences sociales. Lorsque l'initiative du projet revient au gouvernement, ces activités sont menées par des spécialistes en sciences sociales du pays dans le cadre d'une équipe interdisciplinaire locale de conception (dont les travaux couvrent une période prolongée) ou confiées, élément par élément, à des cabinets de consultants locaux travaillant sous contrat (chaque fois pour deux ou trois semaines). Le travail d'équipe interdisciplinaire présente de nombreux avantages (voir Encadré 21).

Encadré 21: Avantages du travail d'équipe interdisciplinaire

En qualité de membre permanent d'une équipe de conception interdisciplinaire, le spécialiste en sciences sociales est bien placé pour:

- faire prendre conscience aux autres membres de l'équipe de la façon dont les questions d'ordre social, de pauvreté et de genre s'articulent avec les questions de conception technique;
- influencer la conception générale en se faisant l'écho des priorités exprimées par les bénéficiaires visés; et
- contribuer à ce que le projet soit mieux ciblé, plus participatif et plus efficace en matière d'autonomisation des femmes et des pauvres.

Mise en place du projet

L'unité de gestion du projet et les partenaires de mise en œuvre devraient compter parmi leur personnel au moins une personne qualifiée en matière de ciblage de la pauvreté et de genre, de facilitation des processus participatifs, chargée de s'assurer que les exigences en matière de protection sociale sont respectées. Tous les mécanismes et outils utilisés par le projet doivent prendre en compte le genre, l'âge, la pauvreté et les autres aspects sociaux repris dans le cadre logique du projet et le système de suivi-évaluation et représentés dans les comités du projet.

Soutien à la mise en œuvre du projet

Dans l'idéal, un spécialiste international en sciences sociales devrait participer deux fois par an à des missions de soutien de deux semaines. Cette intervention doit se concevoir de préférence comme partie intégrante des missions de soutien à la mise en œuvre et de supervision pour faciliter les synergies entre les différentes activités concernant les aspects techniques, sociaux, économiques et environnementaux et pour s'assurer que les idées et commentaires relatifs aux questions sociales, tant à des fins de supervision que de mise en œuvre, soient consignées dans un rapport formel et remontent jusqu'à l'unité de gestion et au gouvernement. Une autre méthode consiste à faire travailler en partenariat un consultant international avec un consultant national pour la première année de mise en œuvre afin d'offrir au consultant national une occasion de renforcer ses capacités sur le terrain. Le donateur peut de cette façon s'en remettre au consultant national pour la plupart des activités de soutien à la mise en œuvre et faire appel au consultant international dans les grandes occasions comme l'examen à mi-parcours et la supervision finale.

Évaluation de l'impact social

Une évaluation de l'impact social recourant aux méthodes qualitatives exige, au minimum, la prise en charge de la participation d'un chef d'équipe international pendant deux ou trois semaines, d'un assistant et des frais et indemnités de déplacement à l'intérieur du pays pour une équipe pays de taille variable (comptant d'ordinaire de quatre à six membres). Lorsque le donateur exige la réalisation d'une analyse d'impact social formelle, il faut prévoir beaucoup plus de temps, jusqu'à deux déplacements du spécialiste international pour se rendre dans le pays et donc des frais d'autant plus élevés.

La prise en charge des frais d'affectation de personnel au niveau national pour l'évaluation qualitative de l'impact social varie selon que l'évaluation est externe ou interne. Dans le premier cas, c'est le donateur qui prend en charge les frais exposés par le consultant, pour le déplacement et les indemnités journalières. Dans le cas d'une évaluation interne menée conjointement par l'organisme de financement, les frais des membres du comité de pilotage du gouvernement et de l'unité de gestion du programme, le coût des déplacements internes et des indemnités journalières pour les membres du comité de pilotage et le personnel du projet sont imputés au projet. Par ailleurs, dans un souci d'objectivité, l'unité de gestion du projet peut sous-traiter l'étude d'impact et faire appel à des institutions locales qualifiées comme des universités, des cabinets de consultants ou l'Office national de la statistique. Dans les cas où l'évaluation de l'impact social incombe au gouvernement, le coût est d'ordinaire incorporé au budget de suivi-évaluation du projet.

Évaluation

Pour les missions d'évaluation, deux possibilités principales se présentent: une mission ponctuelle menée par trois à cinq spécialistes ou consultants internationaux pendant environ trois semaines, suivie d'une période d'une ou deux semaines pour la rédaction des rapports – soit sur place dans le pays, soit de retour à la base; ou alors une courte mission préliminaire du chef de l'équipe d'évaluation (menée conjointement si possible avec le responsable de l'évaluation de l'organisme) pour planifier la mission et établir les bases d'un contrat pour une évaluation de l'impact social et une mission d'évaluation complète à une date ultérieure une fois terminée l'évaluation de l'impact social. La première option est moins coûteuse pour le donateur, mais la deuxième peut livrer plus d'information.

Toutes les évaluations externes de projets devraient compter un spécialiste en sciences sociales dans l'équipe, de préférence ayant des compétences en matière de genre et tous les membres de l'équipe d'évaluation devraient être suffisamment informés de tous les aspects du projet relatifs au genre et aux activités en faveur des pauvres. La participation aux missions d'évaluation permet au spécialiste en sciences sociales d'acquérir une expérience de première main des enseignements acquis qu'il pourra appliquer dans d'autres contextes.

Achèvement de la mise en œuvre

Le gouvernement lance le processus en préparant le rapport d'achèvement de la mise en œuvre faisant état de ses propres réalisations, de ses faiblesses et des enseignements acquis. L'organisme de financement prépare ensuite son rapport sur la base du rapport du gouvernement et de ses propres observations. La mission de deux semaines liée au rapport d'achèvement de la mise en œuvre est menée par l'organisme de financement et comprend normalement un spécialiste technique (en agriculture, foresterie, pêche ou gestion des ressources naturelles) et un économiste pour recalculer les taux de rentabilité ex post sur la base des coûts réels du projet, des superficies cultivées et des rendements. Il est rare qu'un budget soit prévu pour qu'un spécialiste en sciences sociales puisse participer à la mission, mais les membres de l'équipe chargés de l'élaboration du rapport sur l'achèvement la mise en œuvre ont toute latitude pour examiner les questions sociales et juger sur cette base des succès du projet et des enseignements à tirer.

Étapes suivantes

Le Guide du praticien traite en profondeur les questions du « pourquoi » et du « quoi » en décrivant le cadre des moyens d'existence durables, les principaux points d'entrée pour la réalisation d'une analyse sociale, la variété des éléments à prendre en compte dans la conception du projet et les outils permettant de suivre les aspects sociaux du développement.

Le Guide de terrain fournit des conseils pratiques sur les aspects de l'analyse sociale liés au travail sur le terrain en passant en revue les aspects pratiques de l'intégration de l'analyse sociale dans le travail des missions, les activités de collecte des données et les listes récapitulatives à différent niveaux et 13 outils participatifs se prêtant au travail de terrain en matière d'analyse sociale.

ANNEXE 1: APPLICATIONS DE L'ANALYSE SOCIALE

Tableau 1A: Secteurs productifs

Sous-secteur	Domaines d'utilisation de l'analyse sociale
Développement agricole intégré basé sur la zone	<ul style="list-style-type: none"> • Commercialiser les systèmes agraires traditionnels dans les zones marginales à haut risque pour l'exploitation • Cibler les ménages pauvres en ressources • Répondre aux besoins des cultivateurs itinérants, des chasseurs-cueilleurs des zones tribales • Zones affectées par des conflits sociaux aigus • Zones où le métayage, la location, le manque de terres sont importants • Zones où l'on sait peu de choses sur les personnes et leurs systèmes de subsistance
Agriculture axée sur les produits de base	<ul style="list-style-type: none"> • Sert de base à la sélection des produits et des différentes solutions offrant un potentiel plus grand de réduction de la pauvreté • Interventions concernant les biens de base produits, transformés ou commercialisés essentiellement par des petits exploitants • Investissements commerciaux susceptibles de saper les moyens d'existence des petits producteurs, transformateurs ou commerçants • Interventions susceptibles de causer des pertes d'emplois importantes (par ex. restructuration de domaines agricoles) • Investissements liés à des achats de terres par des entreprises commerciales et déplacements éventuels des usagers traditionnels • Privatisation de fermes collectives et d'État transmises aux travailleurs agricoles • Projet prévoyant la participation au capital en qualité d'actionnaires de petits exploitants dans des entreprises commerciales agroalimentaires
Irrigation à petite échelle	<ul style="list-style-type: none"> • Conception de procédures pour la formation et le renforcement d'associations d'utilisateurs de l'eau • Participation des agriculteurs à la gestion et à l'entretien des installations d'irrigation • Efforts visant à améliorer la gestion des eaux à des fins agricoles
Gestion du cheptel et des parcours	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque l'objectif consiste à accroître le rendement en lait, viande, laine fine ou cachemire aux dépens de l'utilisation du cheptel à d'autres fins traditionnelles • Ciblage de la pauvreté et de genre de petites installations de production laitière, de volailles ou de petits ruminants • Gestion des parcours basée sur la communauté • Évaluation des implications sociales et en matière de genre des mesures concernant le contrôle de la grippe aviaire et de la peste porcine

(suite)

Tableau 1A (suite)

Sous-secteur	Domaines d'utilisation de l'analyse sociale
Foresterie	<ul style="list-style-type: none"> • Ciblage des investissements axé sur la pauvreté et le genre concernant: <ul style="list-style-type: none"> - la sylviculture communautaire - la sylviculture sociale - l'agroforesterie - la mise en valeur des sous-produits forestiers • Pour comprendre l'impact des investissements sur les populations autochtones et les personnes vivant de la forêt
Pêche	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des pêcheries artisanales à petite échelle • Introduction de codes de conduite pour la gestion durable des ressources de la pêche artisanale • La sécurité en mer • Amélioration de la transformation et de la commercialisation traditionnelles du poisson, notamment lorsqu'elles sont gérées par de petits transformateurs et des commerçants femmes • Conception des procédures pour la cogestion des ressources de propriété commune de la pêche ou d'infrastructures collectives comme les sites de débarquement, les chaînes du froid ou les camions frigorifiques
Gestion des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> • Ciblage des investissements axé sur la pauvreté et le genre dans la gestion durable: <ul style="list-style-type: none"> - des ressources appartenant à la communauté - mise en valeur/gestion des terres - conservation des sols sur les terres appartenant à la communauté - gestion des bassins versants - mise en valeur des terres humides - gestion de la biodiversité
Développement de la chaîne de valeur	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de la chaîne de valeur en faveur des pauvres • Accès au commerce équitable ou aux marchés de produits du commerce éthique • Renforcement des associations de petits producteurs • Renforcement de la capacité des petits producteurs pour leur permettre de négocier avec succès avec des opérateurs plus puissants de la chaîne de valeur dans l'espoir d'accroître leur part de valeur ajoutée • Activités visant à permettre aux petits producteurs des pays en développement de répondre aux exigences en matière de certification, de traçabilité, de conditionnement et d'hygiène, condition préalable pour accéder aux chaînes de valeur
Développement de l'entreprise rurale	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de l'entreprise et diversification des moyens d'existence en faveur des pauvres • Ciblage axé sur la pauvreté et le genre lié au développement de l'entreprise rurale • Ciblage des jeunes ruraux • Mécanismes d'auto-emploi pour les personnes souffrant d'un handicap ou les personnes vivant avec le VIH/SIDA • Formation et renforcement de groupes d'entreprises

Tableau 1B: Services agricoles

Sous-secteur	Domaines d'utilisation de l'analyse sociale
Services agricoles de conseil	<ul style="list-style-type: none"> • Transformation des systèmes de vulgarisation agricole fonctionnant sur la base des directives et message venus d'en haut en système de conseil répondant aux besoins des exploitants et axés sur le client • Renforcement des activités axées sur le genre et la pauvreté • Compréhension de l'impact de la privatisation sur le coût des services de vulgarisation et de leur utilisation par les pauvres
Services de santé animale	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation de l'impact prévisible de la privatisation sur l'accès et le recours aux services vétérinaires par les petits éleveurs pauvres • Conception de stratégies visant à fournir des services vétérinaires aux bergers transhumants • Élaboration de rapports sur les connaissances techniques et des autochtones concernant les maladies animales et leur traitement
Mise au point et diffusion de la technologie agricole	<ul style="list-style-type: none"> • Conception de mécanismes visant à promouvoir la participation des petits exploitants à la définition des programmes de recherche agricole • Conception des investissements dans la mise au point et mise à l'essai participatives à la ferme des technologies basées sur l'apport des exploitants • Conception des actions de recherche avec les exploitants novateurs
Finance rurale	<ul style="list-style-type: none"> • Ciblage de pauvreté et de genre pour le microcrédit rural • Conception de mécanismes d'assurance des récoltes et du cheptel basés sur des indicateurs en faveur des pauvres

Tableau 1C: Développement rural

Sous-secteur	Domaines d'utilisation de l'analyse sociale
Développement induit par la communauté	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation et planification des besoins participatifs • Intégration des plans d'action communautaire dans les plans de développement de district • Mobilisation de la contribution communautaire correspondant aux subventions de contrepartie • Propriété, gestion et entretien communautaires des installations • Suivi citoyen de la mise en œuvre communautaire de sous-projets • Évaluation basée sur la communauté des produits et résultats des sous-projets
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Actions visant à encourager les citoyens à peser sur les décisions en matière de dépenses publiques • Conception de stratégies visant à renforcer la transparence et les mécanismes obligeant les élus à rendre des comptes à leurs électeurs • Mise au point d'outils spécialisés tels que le budget lié au genre et l'examen participatif des dépenses publiques
Organisations rurales	<ul style="list-style-type: none"> • Activités de soutien aux: <ul style="list-style-type: none"> - conseils des élus des collectivités locales - comités villageois de développement - organisations de producteurs - organisations d'agriculteurs - organisations axées sur les produits de base - organisations de la société civile - organisations basées sur la communauté - groupements d'entreprises - groupes de femmes - groupes de jeunes - syndicats ruraux - réseaux d'organisations basées sur la communauté
Régime foncier/ administration des terres	<ul style="list-style-type: none"> • Réforme agraire en faveur des pauvres • Renforcement des droits fonciers des femmes • Protection des droits fonciers des populations autochtones • Conception de mesures de protection contre d'éventuels effets négatifs imprévus de l'établissement de titres, sur les droits fonciers coutumiers des femmes et des pauvres • Protection des utilisateurs coutumiers contre l'accaparement des terres

Tableau 1D: Aide d'urgence

Sous-secteur	Domaines d'utilisation de l'analyse sociale
Aide d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> • Situations d'urgence à l'évolution lente, situations d'urgence prolongées ou complexes et rétablissement des moyens d'existence post-urgence et situations d'urgence à évolution rapide sitôt passée la phase aiguë • Évaluation et cartographie de la vulnérabilité • Évaluation des besoins d'urgence • Identification des pauvres souffrant de la faim • Évaluation de l'impact des catastrophes naturelles et des situations d'urgence complexes sur les actifs liés aux moyens d'existence • Activités visant à permettre à la population locale de rétablir ses actifs liés aux moyens d'existence • Promotion du rétablissement rapide des moyens d'existence • Planification et mise en œuvre du redressement basé sur la communauté • Compréhension du rôle des organisations et institutions locales concernant l'identification des besoins, la planification participative, la sélection des bénéficiaires, le suivi des droits aux prestations et les comités de distribution • Vérification que les actifs créés profitent aux plus pauvres • Promotion de la parité hommes-femmes dans les situations d'urgence et au cours du redressement post-urgence

Tableau 1E: Nouvelles initiatives

Sous-secteur	Domaines d'utilisation de l'analyse sociale
Initiative liées aux fluctuations des prix des denrées alimentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Initiatives agissant sur l'offre visant à accroître la production vivrière dans l'espoir de réduire la flambée des prix des denrées alimentaires pour: <ul style="list-style-type: none"> - identifier les impacts potentiels de la perte de terres au profit de concessions commerciales sur les systèmes agraires des éleveurs pratiquant le pastoralisme et les petits exploitants qui ont besoin de ces terres pour le pacage extensif et la régénération de la fertilité du sol moyennant le recours aux jachères - examiner le risque que les subventions non ciblées sur les engrais, les semences et les carburants avantagent principalement les producteurs commerciaux non pauvres plutôt que les petits exploitants pauvres - renforcer les avantages directs pour les femmes et les hommes parmi les petits producteurs transformateurs et commerçants de denrées alimentaires • Initiatives agissant sur la demande pour protéger le capital humain des ménages • tributaires des marchés incapables de se procurer suffisamment de nourriture pour répondre à leurs exigences et nutritionnelles a minima faute d'un pouvoir d'achat suffisant • Filets de sécurité ciblés liés à la production visant à permettre aux ménages ruraux pauvres de compléter leur production domestique au moyen de programmes « vivres contre travail » sur la base des actifs communautaires
Adaptation au changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension de l'importance des menaces pesant sur les ressources naturelles au sein des systèmes de subsistance (par ex. dans les terres basses et les États insulaires exposés à des inondations en raison de l'élévation du niveau des océans) • Implications en matière de déplacements forcés des personnes et de pertes d'actifs • Identification de la diversification des moyens d'existence et/ou éventuels de moyens d'existence alternatifs

ANNEXE 2: DONNÉES COMPARATIVES VENTILÉES PAR ORGANISME

Tableau 2A: Portée et caractère obligatoire de l'analyse sociale

Exigences	Banque mondiale	BAfD	BAfD	BID	FIDA	PAM
Examen des interventions liées aux questions sociales?	Oui, examen de tous les projets et crédits basés sur les politiques en amont visant à déterminer les probabilités de déclenchement de mesures de protection sociale	Oui, toutes les stratégies de pays et les projets financiers intermédiaires du secteur public sont soumis à une analyse AIPS préalable	Oui, examen de toutes les opérations visant à déterminer leur contribution potentielle à la réduction de la pauvreté; une stratégie sociale et environnementale initiale est exigée pour tous les projets	Oui, examen de toutes les opérations visant à déterminer leur contribution potentielle à la réduction de la pauvreté; une stratégie sociale et environnementale initiale est exigée pour tous les projets	Oui, une analyse de pauvreté et de genre et un exercice de ciblage est exigé pour toutes les opérations	Une cartographie et une VAM sont exigées pour toutes les opérations
L'analyse sociale au stade de l'évaluation préliminaire est-elle un préalable obligatoire à l'approbation par les organes directeurs?	Oui; pour les projets « sociaux » à l'exception des crédits pour l'enseignement et l'innovation, des crédits adaptables au titre du programme et des projets de la deuxième phase lorsque les informations de la première phase sont suffisantes; elle est exigée pour les projets qui entraînent l'application des politiques de protection	Pas pour tous les projets; oui pour les interventions axées sur la réduction de la pauvreté et pour tous les projets qui entraînent l'application d'une ou plusieurs politiques de protection sociale	L'élaboration d'une stratégie sociale et environnementale complète n'est exigée que pour les projets comportant un impact social négatif probable (catégorie 1) ou un impact social négatif éventuel (catégorie 2)	L'élaboration d'une stratégie sociale et environnementale complète n'est exigée que pour les projets comportant un impact social négatif probable (catégorie 1) ou un impact social négatif éventuel (catégorie 2)	Tous les documents destinés aux organes directeurs doivent comporter une analyse de pauvreté et de genre satisfaisante	L'analyse sociale n'est pas obligatoire mais l'évaluation VAM est obligatoire pour tous
L'analyse sociale est-elle exigée pour le travail économique et sectoriel en amont des projets et pour les crédits basés sur les politiques?	Oui, une AIPS est exigée pour les crédits basés sur les politiques lorsqu'il existe une possibilité d'impact négatif; le travail sectoriel économique incorporant une évaluation préliminaire de pauvreté de genre	Oui, une AIPS est exigée pour le travail en amont	Non	Oui, lorsqu'il existe une possibilité d'impact négatif	Pour toutes les évaluations préliminaires de pauvreté au niveau régional et les stratégies basées sur l'analyse sociale	Sans objet
L'analyse sociale est-elle exigée pour les projets du secteur privé?	Oui, pour Africa Finance Corporation et les crédits financiers intermédiaires	Oui, pour les crédits financiers intermédiaires	Oui, pour les crédits financiers intermédiaires	Oui, lorsqu'il existe une possibilité d'impact négatif	Sans objet (aucun projet du secteur privé)	Sans objet

Tableau 2B: Contribution de l'analyse sociale au cycle de programmation des organismes

Stade du cycle	Banque mondiale	BA5D	BAfD	BID	FIDA	PAM
Travail économique sectoriel	Évaluation participative de pauvreté, AIPS, évaluation de genre pays, cadre d'évaluation des conflits, évaluation de la gouvernance pays	Stratégie pays de pauvreté, analyse pays de genre	Stratégie pays de pauvreté	Pendant la stratégie et la programmation pays, certains secteurs produisent également des documents spécifiques au secteur et des notes politiques	Affectations de fonds basées sur les performances (les pays qui ont de bons résultats en matière de ciblage de pauvreté et de genre reçoivent plus de fonds)	VAM
Exigences de l'analyse sociale en matière de stratégie pays	Résumé de l'évaluation de DSRP/ pauvreté, intégration de la perspective de genre social sectoriel dans la stratégie d'aide de pays	Oui, résumé obligatoire de la stratégie sociale et de réduction de la pauvreté/ AIPS/ intégrée dans l'étude de la stratégie de pays des opérations et le plan de soutien au pays	Analyse de pauvreté au niveau du pays, stratégie de genre – non obligatoire; questions sociales couvertes dans la stratégie d'aide de pays	Non obligatoire mais souvent inclus dans la stratégie de pays	Programme pays d'opportunités stratégiques sur la base d'une analyse de pauvreté et de genre obligatoire	Programme pays sur la base d'une VAM ou d'une évaluation des besoins d'urgence obligatoires
Concept du projet	Examen social	AIPS	Stratégie sociale et environnementale initiale	Stratégie sociale et environnementale initiale		
Préparation et examen préliminaire du projet	Évaluation sociale et plan d'atténuation exigés pour les projets ayant des objectifs sociaux ou déclenchant des mesures de protection sociale	Analyse sociale et de pauvreté complète exigée pour les interventions ciblant la pauvreté et les projets déclenchant des mesures de protection sociale	Évaluation de l'impact social et environnemental exigée; plan de gestion en la matière exigé pour tous les projets déclenchant des mesures de protection sociale	Évaluation de l'impact social et environnemental exigée pour les projets déclenchant des mesures de protection sociale	Analyse de pauvreté et de genre exigée pour la conception de tous les projets	VAM et évaluation des besoins d'urgence exigée comme contribution à la conception des programmes pays et des projets

(suite)

Tableau 2B (suite)

Stade du cycle	Banque mondiale	BAsD	BAfD	BID	FIDA	PAM
Négociations des crédits	Les conventions de prêt doivent comprendre les cadres des politiques de réinstallation/ les plans des populations autochtones, les cadres de planification des populations autochtones	Les conventions de prêt doivent comprendre les cadres des politiques de réinstallation/ les plans des populations autochtones, les cadres de planification	Audit de préapprobation; les conventions de prêt doivent comprendre le plan de gestion environnementale et sociale	Les conventions de prêt prévoient des exigences de protection dans les plans de gestion environnementale et sociale	Les conventions de prêt peuvent inclure le ciblage (facultatif)	Sans objet
Présentation aux organes directeurs et approbation	Tout projet qui déclenche les mesures de protection sociale exige un résumé du plan d'atténuation dans le document d'évaluation initiale du projet	Résumé de la stratégie de réduction de la pauvreté exigé pour le rapport au président	Analyse de l'impact social et environnemental y compris l'approche d'atténuation pour tout projet de catégorie 1	Tout plan de gestion environnementale et sociale déclenchant des mesures de protection (tout projet de catégorie A, certains de catégorie B)	Analyses sociale et de pauvreté exigées dans les documents destinés aux organes directeurs	VAM ou évaluation des besoins d'urgence exigée, mais pas d'analyse sociale
Analyse sociale en continu durant la mise en œuvre	De plus en plus important: de nombreux prêts au développement des connaissances et de l'innovation (LIL) et prêts au titre du programme d'adaptation l'intègrent au projet	Pour les projets qui déclenchent des mesures de protection sociale	Pour les projets qui déclenchent des mesures de protection sociale	Pour les projets de la catégorie A qui déclenchent les mesures de protection sociale	Reconnu, mais pas inscrit dans une politique officielle	Très important: l'évaluation VAM se fait en continu
Intégrer le suivi du contact avec les bénéficiaires, l'évaluation préliminaire des bénéficiaires ou l'évaluation de l'impact social dans le dispositif de suivi-évaluation	Non (mais l'évaluation des bénéficiaires et l'évaluation de l'impact social sont une bonne pratique recommandée)	Projets comportant des plans d'atténuation de l'impact social	Projets comportant un plan de gestion environnementale et sociale	Projets comportant un plan de gestion environnementale et sociale	Oui (projets tenus de suivre l'efficacité du ciblage)	Le suivi du contact avec les bénéficiaires est réalisé
Supervision de la mise en œuvre du projet	Supervision sociale pour les interventions ciblées et les mesures de protection: Évaluation des bénéficiaires à mi-parcours	Supervision sociale pour les interventions ciblées et les mesures de protection	Supervision sociale pour les mesures de protection	Supervision sociale et environnementale menées conjointement pour les projets activant les mesures de protection	Missions de soutien à la mise en œuvre pour les questions sociales	Évaluations VAM en continu

(suite)

Tableau 2B (suite)

Stade du cycle	Banque mondiale	BAsD	BAfD	BID	FIDA	PAM
Achèvement du projet	Apprentissage Intensif; Rapport d'achèvement de la mise en œuvre	Rapport d'achèvement de la mise en œuvre	Rapport d'achèvement de la mise en œuvre	Rapport d'achèvement de la mise en œuvre	Rapport d'achèvement du projet de l'emprunteur	
Évaluation	Analyse de l'impact social: facultatif	Analyse de l'impact social: facultatif	Analyse de l'impact social: facultatif	Analyse de l'impact social: facultatif	Analyse de l'impact social: facultatif	

Tableau 2C: Liens entre l'analyse sociale et d'autres études

Liens entre l'analyse sociale et ...	Banque mondiale	BAsD	BAfD	BID	FIDA	PAM
Analyse de la pauvreté	À part	Liée	Intégrée à l'évaluation environnementale (limitée)	Peut être intégrée à l'évaluation environnementale	Inclut l'analyse sociale	-
Analyse de genre	À part	Intégrée à l'analyse sociale	Intégrée à l'évaluation environnementale	Peut être intégrée à l'évaluation environnementale	Inclut l'analyse sociale	-
Évaluation institutionnelle	À part	Intégrée à l'analyse sociale (analyse d'impact limitée)	Intégrée à l'évaluation des institutions et des politiques du pays	À part	Couverte dans les analyses de pauvreté et de genre	-
Aspects sociaux de l'évaluation environnementale	Souvent combinée	À part	Fait partie de l'évaluation environnementale	Fusionnée avec l'évaluation environnementale	À part	-
Évaluation des vulnérabilités	-	-	-	-	-	Inclut l'analyse sociale

Tableau 2D: Responsabilité pour l'analyse sociale

Responsabilité pour l'analyse sociale	Banque mondiale	BAsD	BAfD	BID	FIDA	PAM
Sélection initiale et classification des projets à venir au regard des questions sociales	Spécialistes en développement social de la Banque mondiale, en consultation avec le chef d'équipe	Spécialistes en développement social (y compris les consultants)	Personnel du développement social (ou consultants sous-traitants)	Personnel de l'unité (ou consultants) secteur technique et mesures de protection environnementale et sociale	Tous les exposés des options et stratégies d'intervention (COSOP) examinés pour le ciblage – pas de classification	
Décision d'entreprendre l'analyse sociale	Chef d'équipe, Banque mondiale: spécialistes en développement social	Spécialistes en développement social	Spécialistes en développement social	Spécialistes en développement social/mesures de protection environnementale et sociale	Gestionnaire du programme pays	Pas d'analyse sociale (VAM ou analyse des besoins d'urgence)
Conception de l'analyse sociale approfondie au stade de la conception du projet	Conception de l'emprunteur; les spécialistes en développement social de la banque mondiale peuvent aider l'emprunteur	Consultants engagés dans le cadre de l'assistance technique préparatoire au projet	Emprunteur ou département des opérations	Personnel (ou consultants) du secteur technique et des mesures de protection environnementale et sociale	Consultants	Sans objet
Réalisation de l'analyse sociale approfondie	Emprunteur: consultants nationaux ou internationaux	Équipe de sociologues dans le cadre de l'assistance technique préparatoire au projet: nationale ou internationale	Emprunteur: consultants nationaux ou internationaux	Emprunteur: consultants nationaux ou internationaux	Consultants (nationaux ou membres de l'équipe de conception du projet)	Fonctionnaires du bureau de pays chargé de la VAM
Assurance et optimisation de la qualité de l'analyse sociale	Banque mondiale: spécialistes en développement social	Spécialistes en développement social	Spécialistes en développement social	Spécialistes en développement social/mesures de protection environnementale et sociale	Équipe de développement du projet et conseiller en matière de genre de la division des politiques et du conseil technique, et examens de l'optimisation de la qualité	Fonctionnaires des bureaux régionaux et du siège chargés de la VAM
Prise en compte des conclusions de l'analyse sociale dans la conception du projet	Il incombe au chef d'équipe d'intégrer les conclusions de l'analyse sociale (et de l'évaluation dans le document d'examen initial du projet	Chef d'équipe pour la conception du projet	Chef d'équipe pour la conception et les opérations	Spécialistes en développement social/mesures de protection environnementale et sociale	Responsables: chef d'équipe pour la conception du projet et gestionnaire du programme pays	Bureau de pays

(suite)

ANNEXE 3: LIENS VENTILÉS PAR ORGANISME

Banque africaine de développement

Site Internet sur la réduction de la pauvreté

<http://www.afdb.org/fr/topics-and-sectors/topics/poverty-reduction/>

Site Internet sur les questions de genre

<http://www.afdb.org/fr/topics-and-sectors/sectors/gender/>

Egalité entre les femmes et les hommes et renforcement de l'autonomie des femmes: un plan d'action actualisé en matière de genre (UGPOA) 2009 –2011

<http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/Gender%20Equality%20and%20Women%E2%80%99s%20Empowerment%20an%20Updated%20Gender%20Plan%20Of%20Action%20%20UGPOA%29%202009-2011%20FR.pdf>

Lignes directrices pour l'évaluation intégrée des impacts environnementaux et sociaux (2009)

<http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/Lignes%20Directrices%20pour%20L%27evaluation%20Integree%20des%20Impacts%20Environmetal%20aux%20et%20Socieux.pdf>

Politique en matière de déplacement involontaire de populations

<http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/10000009-FR-POLITIQUE-DE- DEPLACEMENT-INVOLONTAIRE-DES-POPULATIONS.PDF>

Banque asiatique de développement

Handbook on social analysis (2007)

<http://www.adb.org/Documents/Handbooks/Social-Analysis/default.asp>

Poverty handbook analysis and processes to support ADB operations: A working document (2006)

<http://www.adb.org/Documents/Handbooks/Analysis-Processes/default.asp>

Site Internet sur les questions de genre et le développement

<http://www.adb.org/gender/default.asp>

Site Internet sur les politiques de protection sociale

<http://www.adb.org/safeguards/default.asp>

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Site Internet sur la division de la parité, de l'équité et de l'emploi rural

<http://www.fao.org/economic/esw/esw-home/fr>

Site Internet sur les questions de genre

<http://www.fao.org/gender/gender-home/fr>

Programme d'appui aux moyens d'existence (LSP)

http://www.fao.org/es/esw/lsp/fr/index_fr.html

Programme d'analyse socioéconomique et d'étude de la parité hommes-femmes (ASEG)

<http://www.fao.org/gender/seaga/seaga-home/fr/>

Le rôle des femmes dans l'agriculture: Comblent le fossé entre les hommes et les femmes, pour soutenir le développement, Rome: Rapport sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-2011

<http://www.fao.org/publications/sofa/2010-11/fr/>

Banque interaméricaine de développement

Poverty reduction and promotion of social equity, Strategy document (2003)
<http://idbdocs.iadb.org/wsdocs/getdocument.aspx?docnum=351709>

Guidelines for sociocultural analysis (2001)
<http://idbdocs.iadb.org/wsdocs/getdocument.aspx?docnum=362224>

Operational policy on gender equality in development (2010) <http://idbdocs.iadb.org/wsdocs/getdocument.aspx?docnum=35428399>

Guidelines for resettlement plans (2001)
http://www.iadb.org/pri/PDFs/B_ResettlePlan.pdf

Environment and safeguards compliance policy (2006)
<http://idbdocs.iadb.org/wsdocs/getdocument.aspx?docnum=1481950>

Fonds international de développement agricole

Ciblage, atteindre les ruraux pauvres (2006)
http://www.ifad.org/pub/policy/target/targeting_f.pdf

Gender plan of action
<http://www.ifad.org/gender/policy/action.htm#design>

Framework for gender mainstreaming in IFAD's operations
<http://www.ifad.org/gender/framework/index.htm>

Cadre stratégique du FIDA 2007-2010
<http://www.ifad.org/gbdocs/eb/89/f/EB-2006-89-R-2-Rev-1.pdf>

IFAD comprehensive participatory planning evaluation
<http://www.ifad.org/gender/tools/gender/planning.htm>

IFAD rural poverty portal
www.ruralpovertyportal.org

Banque mondiale

Integrating Gender into the World Bank's Work: A Strategy for Action (2002)
<http://siteresources.worldbank.org/INTGENDER/Resources/strategypaper.pdf>

Gender, agriculture and rural development, A learning module
<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTGENDER/0,,contentMDK:20192985~menuPK:489246~pagePK:148956~piPK:216618~theSitePK:336868,00.html>

Guide de Référence pour l'analyse sociale: Intégration des dimensions sociales dans les projets appuyés par la Banque
http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2013/04/03/000442464_20130403115726/Rendered/PDF/304420WP0FRENC00sourcebook00Public0.pdf

Guide pour l'Analyse des impacts sur la pauvreté et le social (AIPS) - Évaluation des impacts sur la pauvreté et le social (AIPS) des réformes et des programmes d'aide au développement
http://siteresources.worldbank.org/INTPSIA/Resources/490023-1121114603600/14804_PSI-A-French.pdf

Policy and social impact analysis (PSIA) toolkit
<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTPSIA/0,,contentMDK:20465285~menuPK:1108016~pagePK:148956~piPK:216618~theSitePK:490130,00.html>

Safeguards and sustainable policies in a changing world
http://siteresources.worldbank.org/EXTSAFANDSUS/Resources/Safeguards_eval.pdf

Site Internet sur le développement et les questions de genre
<http://www.worldbank.org/en/topic/gender>

Programme alimentaire mondial

Site Internet des publications du PAM
<http://fr.wfp.org/publications/list>

Politique du PAM en matière de problématique de genre
<http://www.wfp.org/content/wfp-gender-policy>

Évaluation des besoins d'urgence (2004)
<http://www.wfp.org/sites/default/files/Emergency%20Needs%20Assessment%20.pdf>

Les trois guides montrent comment appliquer l'analyse sociale aux programmes et projets d'investissement dans l'agriculture et le développement rural. Ils poursuivent deux grands objectifs:

- Sensibiliser les gestionnaires au rôle de l'analyse sociale dans le contexte de l'agriculture et du développement rural et fournir des conseils sur la façon d'intégrer l'analyse sociale au travail ordinaire de la mission;
- Doter les responsables de l'analyse sociale d'un cadre conceptuel, d'outils et de listes récapitulatives pour la conduite du travail de terrain et la conception d'activités de projets sur la base des résultats obtenus.

Le **Guide du gestionnaire** vise à répondre aux besoins des gestionnaires de projets et des chefs d'équipe. Sont décrits dans le guide:

- les principaux paramètres de l'analyse sociale dans le contexte des investissements dans l'agriculture et le développement rural et l'approche conceptuelle qui sous-tend les trois guides;
- l'emploi de l'analyse sociale dans les trois perspectives intéressantes respectivement:
 - les organismes internationaux;
 - les approches de développement;
 - le cycle du programme;
- les aspects relatifs à la gestion – tels que le recrutement, les rôles et responsabilités – de la réalisation d'une étude d'analyse sociale.

Le **Guide du praticien** traite en profondeur des questions du « pourquoi » et du « quoi » sur la base de l'approche conceptuelle présentée dans le Guide du gestionnaire. Sont décrits dans le guide:

- le cadre des moyens d'existence durables permettant de comprendre la dynamique de la pauvreté et des moyens d'existence ruraux, la diversité sociale et la problématique de genre dans le contexte de l'agriculture et du développement rural;
- les principaux points d'entrée pour la réalisation d'une analyse sociale;
- l'éventail des éléments à prendre en compte dans la conception du projet;
- la façon dont les conclusions et recommandations sont résumées dans un document technique et les matrices de synthèse; et
- les outils permettant de suivre les aspects sociaux du développement.

Le **Guide de terrain** fournit des conseils pratiques sur les aspects de l'analyse sociale liée au travail sur le terrain, sur la base du cadre d'examen des moyens d'existence ruraux présenté dans le Guide du praticien. Il passe en revue:

- les aspects pratiques de l'intégration de l'analyse sociale dans le travail des missions;
- les activités de collecte des données et les listes récapitulatives pour le travail au niveau national, régional et du district, dans le cadre des discussions communautaires, des groupes de réflexions et des entretiens individuels auprès des ménages; et
- les outils participatifs se prêtant au travail de terrain en matière d'analyse sociale.

I2816F/1/12.14